



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Présentation



L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11). L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

Les missions

L'Énap assure la formation initiale de l'ensemble des personnels pénitentiaires (après la réussite aux concours) répartis en cinq filières (personnels de direction, d'insertion et de probation, d'encadrements et de commandement, de surveillance, administratifs et techniques).

Elle a pour mission de donner aux fonctionnaires pénitentiaires une formation professionnelle théorique et pratique avant qu'ils n'accèdent à l'un des 13 métiers de l'administration pénitentiaire. Elle offre également des possibilités de perfectionnement et de formation continue, tant pour leur permettre de se préparer à une promotion (formation dite d'adaptation à la fonction) que pour maintenir un niveau de compétences en adéquation avec les évolutions de l'institution et des métiers.

La formation

L'Énap dispense une formation opérationnelle basée sur le principe de l'alternance et fondée sur le socle métier, conduisant à une prise en charge globale de l'élève en y intégrant des aspects citoyens, d'éducation et de prévention à la santé ainsi qu'une sensibilisation à la culture et à la pratique sportive.

Adaptée et professionnelle, la formation alterne périodes à l'école et périodes de stage. La formation à l'école comprend des temps théoriques (droit, management, sciences humaines et criminelles ...) et des temps pratiques basés sur la mise en situation (bâtiment de simulation, gymnase, stand de tir, unité de conduite opérationnelle). L'acquisition des compétences fait l'objet d'une évaluation continue.

Les outils

L'Énap, est un lieu d'études, de recherche et de réflexion sur l'évolution et les enjeux des différents métiers pénitentiaires et sur l'exécution des peines.

L'École est dotée :

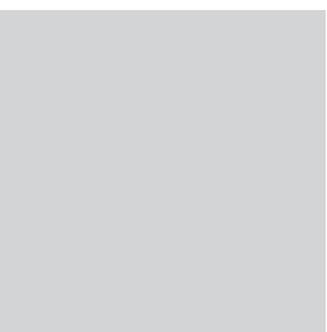
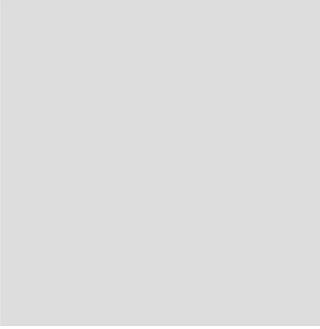
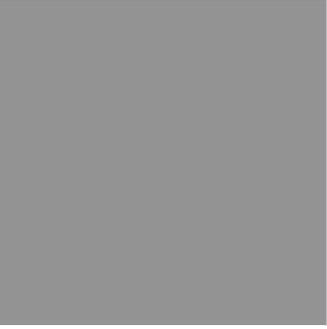
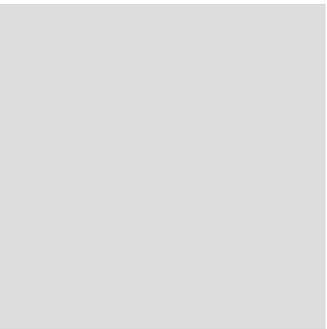
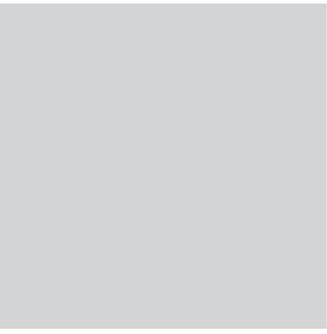
- d'un centre inter-disciplinaire de recherche appliquée (CIRAP) qui analyse les problèmes et les enjeux contemporains liés aux mesures et sanctions pénales,
- d'un observatoire de la formation réalisant des études, des évaluations et analysant les données socio-démographiques des élèves,
- d'une médiathèque contemporaine riche de 25 000 ouvrages, 100 titres de périodiques, 650 DVD, 2200 mémoires d'élèves et un corpus de 5000 documents numériques de ressources pédagogiques réservés aux formateurs,
- d'un centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) composé de 20 000 documents sur les crimes et les peines auquel s'ajoute un corpus numérique de plus de 6000 textes et images.

L'expertise

L'École participe à des actions de coopération internationale bi ou multilatérales dans le domaine pénitentiaire et propose son savoir-faire à des institutions étrangères :

- Missions d'audit, d'expertise, de formation à l'étranger,
- Accueil de délégations étrangères,
- Organisation de visites d'études,
- Signatures d'accords de coopération.





Avant-propos

Comme annoncé dans mon plan d'action issu de ma lettre de mission ministérielle 2016-2018, la formation a de nouveau été la mission prioritaire en 2017.

Parmi les points marquants je soulignerai plus particulièrement :

- enfin une direction de la formation renforcée, avec deux directeurs adjoints, l'un chargé de l'ingénierie pédagogique et l'autre de l'ingénierie de formation.*
- le développement du numérique dans nos modalités pédagogiques, qui a connu un démarrage fulgurant en janvier 2017 et n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil des besoins et de la force créatrice des acteurs pédagogiques de l'école.*
- le démarrage d'un travail de fond sur l'approche par compétences suite à l'audit réalisé par un cabinet extérieur.*
- le développement du dispositif des instructeurs de sécurité pénitentiaire, dans le même esprit que les formateurs relais, véritable force de frappe pédagogique sur l'ensemble du territoire.*

Après ces deux années à la tête de l'Énap, je suis plus que jamais convaincue que les personnels pénitentiaires doivent aimer leur école pour valoriser leurs métiers. Les élèves sont très fiers en entrant en formation initiale, ils sont fiers d'entrer dans l'administration pénitentiaire, ils doivent pouvoir le rester.

Les rassemblements des acteurs de formation ont confirmé en 2017 qu'ils constituent une communauté pédagogique animée de valeurs fortes, soucieuse de consolider l'identité professionnelle des personnels pénitentiaires tout au long de leur carrière.

La communauté pédagogique se dotera en 2018 d'une charte de valeurs, venant en appui de la charte des valeurs communes du réseau des écoles de service public et de la charte des valeurs spécifiques de l'Énap.

C'est une fierté et un plaisir d'appartenir à cette communauté pédagogique.

Sophie Bleuet

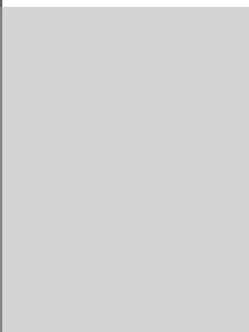
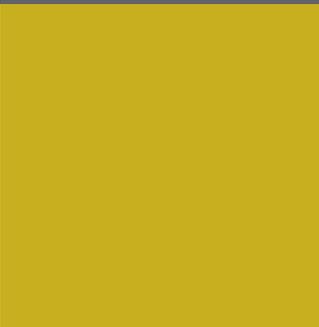
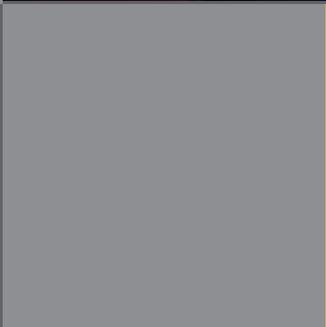
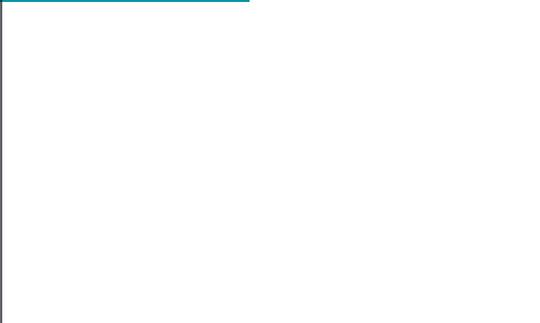
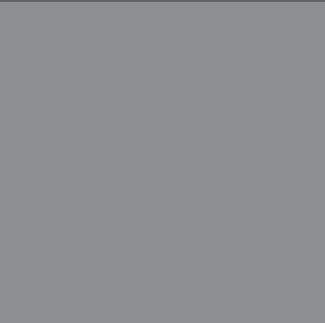
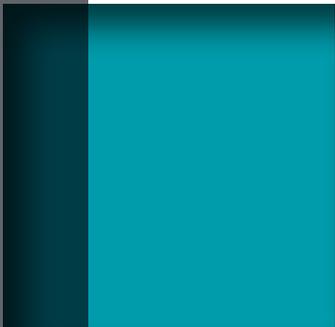
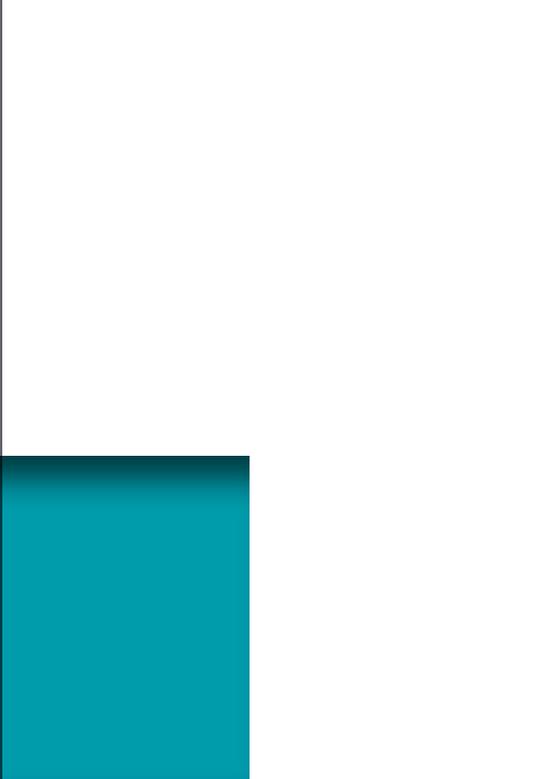
Directrice de l'école nationale d'administration pénitentiaire





SOMMAIRE

	<i>Page</i>
 La formation	
<i>Les unités de formation</i>	9
<i>Les départements de la direction de la formation</i>	12
<i>Qui sont nos élèves en 2017</i>	21
<i>La formation continue</i>	22
<i>Les baptêmes de promotions</i>	23
<i>L'école et le terrain</i>	25
 L'action culturelle et la communication	
<i>De l'école au musée, une exposition qui ramifie</i>	27
<i>Des élèves qui s'engagent</i>	29
<i>Conférence Grand Angle</i>	30
<i>Communication</i>	31
 La direction de la recherche et de la documentation	
<i>Le développement d'un programme de recherche prospective et appliquée</i>	33
<i>La médiathèque Gabriel Tardes</i>	36
<i>L'unité édition / reprographie</i>	41
<i>Les archives de l'Énap</i>	41
<i>Les Presses de l'Énap</i>	42
 Le département des relations internationales	45
 Les instances de l'Énap	49
 Les moyens	
<i>Les chiffres clefs</i>	55
<i>Les ressources humaines</i>	56
<i>L'immobilier</i>	60
<i>La maintenance</i>	60
 Défilé du 14 juillet	61
 Contacts	62
 Les valeurs de l'Énap	64
 La marche énapienne	67



La formation

La formation initiale

Les unités de formation

Désormais pilotées par un adjoint de la directrice de la formation, les cinq unités de formation, chargées de l'ingénierie de formation et du suivi administratif des différents publics, ont **harmonisé leurs pratiques professionnelles**. Cet objectif, qui apporte une cohérence générale, est poursuivi à travers des échanges formalisés et des outils de travail transversaux. Les unités de formation continuent dans le même temps à faire évoluer l'approche par compétences en précisant les modalités d'accompagnement qui favorisent le développement des compétences des élèves et stagiaires et qui contribuent à réduire l'écart inévitable entre théorie et pratiques.

Une **réunion hebdomadaire** permet désormais aux responsables d'unité et à leurs adjoints de se rencontrer et de mieux coordonner leurs activités respectives, notamment pour mutualiser certaines séquences pédagogiques, et dégager des réponses communes aux situations collectives ou individuelles particulières.

Lorsqu'elles dépassent la compétence des unités de formation, les problématiques évoquées sont examinées et débattues au sein du **comité de formation**, élargi aux chefs des départements pédagogiques autour de la directrice de l'Énap et de la directrice de la formation, voire au sein du conseil pédagogique et scientifique de l'Énap pour bénéficier d'expertises externes.

Un **référentiel Énap** est alimenté pour formaliser et diffuser auprès des élèves les procédures logistiques et pédagogiques mises en place au sein de l'Énap. Son accès, depuis l'intranet, en garantit la transparence. Citons pour exemples les fiches consacrées au rôle des délégués de groupe et de promotion, à la constitution et aux règles déontologiques d'un jury, etc...

Réactualisé au sein d'un groupe de travail, un **guide du coordinateur de groupe** a été mis à disposition des unités de formation pour définir cette fonction capitale et décrire les séquences dédiées (accueil, entretiens collectifs et individuels, préparation et retours de stage, temps de cohésion). Un nouveau support est par ailleurs exploité, par les coordinateurs de groupe, à l'occasion des préparations et retours de stage. Sous forme de **tableaux de bord**, cet outil encourage la posture réflexive en amenant les élèves à verbaliser leurs représentations avant d'asseoir leur analyse sur les premières expériences vécues en stage.

Cet effort, largement porté sur la fonction d'accompagnement, a logiquement orienté le **choix des lieux de stage** pour consolider la qualité de l'alternance. Les grandes maisons d'arrêt sont désormais priorisées en cohérence avec la majorité des postes attribués aux sortants d'école. Les modalités de chaque stage ont été énoncées par des notes de cadrage adressées aux unités recrutement, formation et qualifications des DISP. Cette formalisation permettait de préciser les objectifs, les modalités de déroulement et d'évaluation des stages pour organiser l'alternance.

Sans gommer les spécificités de chaque public selon les compétences attendues et le niveau de responsabilité bientôt confié, les unités de formation s'attachent à harmoniser le vocabulaire et les modalités de l'ingénierie de formation et de l'accompagnement en dépit de la variété des arrêtés de formation. C'est le lien avec les publics comme l'articulation avec les autres services qui s'améliorent ainsi sensiblement. L'activité des cinq unités de formation témoigne, par le nombre d'élèves multiplié par le nombre de promotions multiplié par le nombre de publics, de la complexité et de la charge de travail assumée par l'unique école de l'administration pénitentiaire.



L'unité de formation des surveillants

a pris en charge la sortie d'école de la 192^{ème} promotion, le cursus de la 193^{ème} promotion et les entrées de la 194^{ème} et 195^{ème} promotions portant le total à **près de 2500 élèves surveillants pénitentiaires accueillis**. De tels chiffres ont exigé une consolidation des procédures pour garantir un suivi rigoureux des situations administratives individuelles et des évaluations.

Ces chiffres valident aussi le rôle majeur des coordinateurs de groupe pour préserver une individualisation non des contenus mais de l'accompagnement.

L'unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

a organisé la titularisation de la 20^{ème} promotion, la stagiarisation de la 21^{ème} promotion et l'installation de la 22^{ème} promotion, soit l'accompagnement de près de 800 élèves.

L'animation du réseau des responsables de formation et des tuteurs s'est poursuivie, notamment pour construire de **nouvelles trames d'évaluation** qui sont entrées en vigueur dès le stage de découverte des élèves de la 22^{ème} promotion.

Les axes pédagogiques adoptés s'inspirent directement du nouveau référentiel de la méthodologie de l'intervention des SPIP (RPO1).



L'unité de formation des lieutenants et premiers surveillants

clôturait la 21^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires (concours et liste d'aptitude) et accueillait la 22^{ème} promotion (concours et liste d'aptitude) soit près de 160 officiers. Elle mettait par ailleurs en œuvre le dispositif de formation de la 25^{ème} promotion de premiers surveillants soit près de 140 « gradés ».

La réflexion pédagogique a ici développé des modalités plus impliquantes pour ces cadres par des objectifs de production de travaux. Les premiers surveillants, divisés en sept sous-groupes, ont ainsi rédigé des **fiches réflexes relatives à des situations professionnelles habituelles** (Décès d'une personne détenue, L'extraction médicale, L'extraction médicale de nuit, L'extraction médicale de week-end et jour férié, Intervention sur feu de cellule, Prise de service, Encadrer une mise en prévention (Personne détenue majeure), Briefing, Débriefing et Gérer une personne détenue violente sur la coursive).

La restitution plénière, en présence des élèves lieutenants, confirmait l'efficacité de la formation lorsque les apprenants sont effectivement acteurs de leur

formation. Ces fiches témoignent encore de l'objectif d'opérationnalité des séquences proposées.

L'unité de formation des directeurs

En charge de l'ingénierie de la formation initiale (45^{ème}, 46^{ème} et 47^{ème} promotion) et d'adaptation (5^{ème} promotion) des directeurs des services pénitentiaires et des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (9^{ème} et 10^{ème} promotion en formation initiale et 5^{ème} promotion en formation continue), l'unité de formation des directeurs conçoit et met également en œuvre la formation d'adaptation à la prise de fonction des chefs d'établissement, directeurs fonctionnels des SPIP et leurs adjoints (près de 80 cadres formés en deux sessions de deux semaines).

L'étude critique et prospective d'une pratique professionnelle est la **nouvelle modalité d'évaluation** des aptitudes professionnelles des directeurs des services pénitentiaires stagiaires à l'issue de leur deuxième année de formation. Elle relève toujours de cette logique de mobilisation des élèves dans le développement de leurs compétences.

En outre, la qualité de l'alternance a été sensiblement améliorée par une **dématérialisation des échanges** auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

L'unité de formation des directeurs est par ailleurs responsable de la classe préparatoire intégrée (CPI) de l'Énap. Une **nouvelle modalité pédagogique** est désormais proposée. Autour de sujets pris dans l'actualité, il est ainsi demandé chaque semaine aux auditeurs de préparer une « conférence de presse ».

Quatre objectifs sont poursuivis :

- Démontrer que leur réflexion et leur positionnement intègrent et s'inscrivent dans l'actualité ;
- Développer et/ou perfectionner la question du sens, l'ouverture d'esprit, la curiosité et l'esprit critique par rapport à l'information qui circule ;
- Développer la profondeur et la consistance des analyses en s'attachant aux valeurs, au positionnement qui en résulte pour soi et les autres ;
- Développer leurs capacités d'expression écrite et orale.

L'unité des personnels techniques, administratifs et catalogue de formation continue

Ce service incarne la nature interdisciplinaire de l'activité de l'école. En accueillant la 41^{ème} promotion de formateurs et de responsables de formation, des adjoints techniques, des techniciens, des directeurs techniques, des enseignants, des adjoints administratifs, des personnels affectés dans les quartiers mineurs, dans les établissements pour mineurs et d'autres dizaines de sessions de formation continue,

c'est la richesse et la complexité des métiers qui est soulignée.

L'unité a développé une compétence forte du travail en partenariat. Cette compétence est précieuse puisque l'offre de formation continue pénitentiaire est partagée avec d'autres services internes à l'Énap mais surtout avec les unités recrutement, formation et qualifications des DISP. L'UFPTACFC (qui sera rebaptisée en 2018) contribue à l'offre de formation du réseau des écoles de service public (développement des compétences des acteurs de formation et ateliers de service public). Outre des sessions de formation, ce sont aussi des regroupements ou séminaires qui peuvent être accueillis à l'Énap grâce à cette compétence largement reconnue.

Outre le renouvellement et l'enrichissement de l'offre de formation, l'activité de l'unité a été marquée, cette année, par des évolutions de l'environnement technique. Le logiciel « Atout Majeur » a été remplacé par l'**application Harmonie/formation** pour diffuser l'offre de formation et améliorer la traçabilité des candidatures. Ce changement a nécessité un temps d'adaptation, de formation, de production d'un tutoriel et d'accompagnement des personnels. La collaboration étroite avec les URFO a alors permis de réviser la gestion des appels à candidatures.

L'édition du catalogue de formation continue 2018 traduit le dynamisme du service en recensant l'ensemble des actions proposées ou diffusées par l'Énap. La dernière édition datant de 2012.

Les unités de formation équilibrent leur activité entre tâches administratives et ingénierie de formation. Elles assument un rôle central des dispositifs de formation au sein de l'Énap et en lien étroit avec les unités recrutement, formation et qualifications des DISP. Elles portent le sens de l'alternance, de l'accompagnement qui valorise l'approche par compétences adoptée. Elles veillent au maintien de la qualité de la formation malgré les défis quantitatifs qui saturent parfois les ressources. Malgré des effectifs réduits et des contraintes organisationnelles nombreuses, la disponibilité auprès des élèves et stagiaires est restée une priorité quotidienne.



ADMINISTRATION- RH- BUDGET- FINANCES

- Initiation ORGNE
- Organisation de service des agents
- Planificateur en SPI
- Les dépenses pour rôles métiers
- Régie des comptes nominatifs sous l'application NACE
- Gestion administrative des ressources humaines
- Les fondamentaux des marchés publics
- achats et marchés publics de fournitures et prestations
- Optimisation des dépenses et maîtrise du coût réglementaire
- Condamnations pénales des personnes détenues
- Gestion de répitaine conventionnée des personnes détenues
- Les fondamentaux des marchés publics : achat et marchés publics de travaux
- La protection sociale des personnels de l'AP
- Gestion des comptes nominatifs sous GENESIS
- Correspondant handicap local (CHL) ou interrégional (CHI) pénitentiaire
- Les procédures administratives applicables
- Procédures disciplinaires des fonctionnaires de l'AP

CONNAISSANCE ET PRISE EN CHARGE DU PUBLIC

- Savoir gérer les situations difficiles au niveau de l'accueil du public en SPI
- Outils techniques clés (photogramme, chéogramme et géogramme) comme supports d'aide
- Clés de la médiation
- Grand bordelisme
- Programmation neuro-linguistique, analyse transactionnelle et assertivité
- Pratiques carcérales
- Communication non violente
- Pratiques carcérales : Analyse de groupes
- Justice restaurative en mouvement module 1 : bases
- Justice restaurative module 2 : coordination des centres de soutien et de responsabilisation
- Justice restaurative module 3 : médiation restaurative
- Justice restaurative module 4 : médiation de médiation
- Justice restaurative module 5 : analyse des pratiques
- Justice restaurative module 6 : formation de formateurs en justice restaurative
- Être vive la culture en milieu pénitentiaire

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

- Le basic émissaire, un indicateur pour orienter son management
- Communiquer et développer les relations publiques au travail
- Techniques essentielles de prise de parole en public
- Accompagner les personnels : victimes et bien-être des traumatisés - Premières démarches
- Management de proximité, cohésion d'équipe
- Affirmation de soi - Oser prendre SA parole
- Management et gestion 1
- Atelier d'analyse des pratiques professionnelles managériales

MAINTIENANCE, TECHNOLOGIE ET LOGISTIQUE DES INFRASTRUCTURES

- Perfectionner la maîtrise de l'hygiène et de la sécurité alimentaire et installer le PMS
- Initiation à la maîtrise d'ouvrage
- Assistant de prévention pénitentiaire
- Maintenance préventive et contrôles réglementaires en gestion publique
- Maintenance préventive et contrôles réglementaires en gestion déléguée / partenariat public - privé
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels - DUEP
- La prise de parole en public
- Initiation à la gestion
- Formation de formateur relais sensibilisation aux risques électriques N1
- Formation des membres de CHCT

SECURITE

- Monteur de sécurité incendie
- Instructeur sécurité pénitentiaire

DRON - GREFFE

- Greffe grands délinquants
- Greffe prison
- Harmonisation des pratiques greffe
- Greffe perfectionnement - exécution des peines
- Echanges autour de l'exécution des peines
- Greffe perfectionnement - application des peines
- L'exécution transfrontalière des peines
- ENG - sur fondamentaux de la procédure pénale
- ENG - Le procès pénal devant le court d'appel
- Les mineurs et la délinquance
- ENG - Périmètre d'action du greffier du service correctionnel
- ENG - Périmètre d'action du greffier de l'exécution des peines
- ENG - Périmètre d'action du greffier du JAF
- Harmonisation des pratiques APPI
- Bonnes pratiques APPI SPI/SAF

INGENIERIE DE FORMATION ET PEDAGOGIQUE

- Réaliser compétences d'animateur de formation
- Réaliser supports de formation multimédia
- Animer une préparation aux épreuves RAFP

FORMATIONS D'ADAPTATION

- FAPP adjoints administratifs franc commun
- FAPP adjoints administratifs module 1H
- FAPP adjoints administratifs module régie des comptes nominatifs
- FAPP adjoints techniques
- FAPP techniques
- FAPP techniques techniques
- FAPP formateurs et responsables de formation
- FAPP enseignants polyvalents nommés dans l'AP
- FAPP personnels pénitentiaires affectés en quartier mineur
- FAPP personnels pénitentiaires affectés en établissements pour mineurs
- Formation d'adaptation ERS
- FAPP chefs d'établissements DISPP et adjoints

FORMATION DIPLOMANTE

- Maîtrise

FORMATIONS RESP

- Les outils du service public (ASP)
- Développement des compétences des professionnels de la formation

FORMATIONS ENM

- Lutte contre la radicalisation violente : les outils de détection et de prise en charge
- Faire et analyser la peine
- Victimes et procès pénal
- Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs
- Les obligations
- Les délinquants
- Les violences au sein du couple
- Chânes de sang, crimes de sexe
- La prison en question
- Terminale - état des lieux, enjeux et perspectives
- Les enfants maltraités : enjeux judiciaires
- Le racisme et l'antiracisme : enjeux contemporains
- Les 3 mois d'initiation
- La justice restaurative
- Les violences sexuelles
- Psychologie et justice pénale
- Mesures de sûreté et d'urgence

VOYAGES D'ETUDE

- Voyages d'étude

COLLOQUE

- Colloque



Le catalogue de la formation continue est disponible :
 - en version papier à l'accueil de l'Énap et à la médiathèque
 - sur les sites internet et intranet de l'Énap



Les départements de la direction de la formation

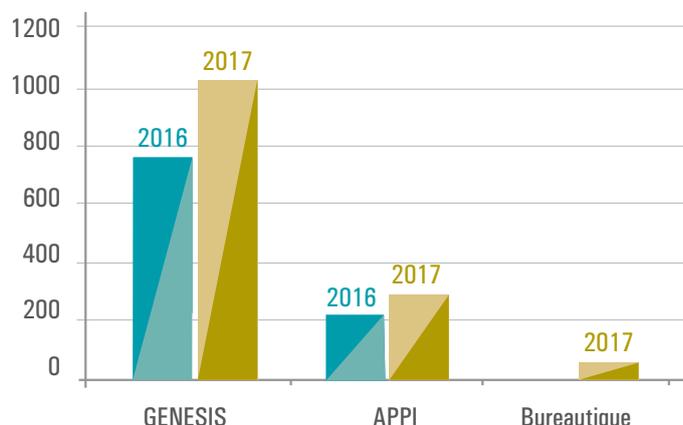
Les départements de la direction de la formation sont chargés de l'ingénierie pédagogique (contenus, formats, méthodes, outils, évaluations des formations) et leur finalité est de proposer aux apprenants des formations « professionnalisantes » de qualité. Ils sont au nombre de 5 départements et s'appuient depuis janvier 2017 sur l'atelier numérique pour élaborer de nouveaux supports pédagogiques de manière à faciliter le développement de la formation à distance et l'autoformation.

Le Département Greffe Pénitentiaire et Applicatifs Informatiques (DGPAI),

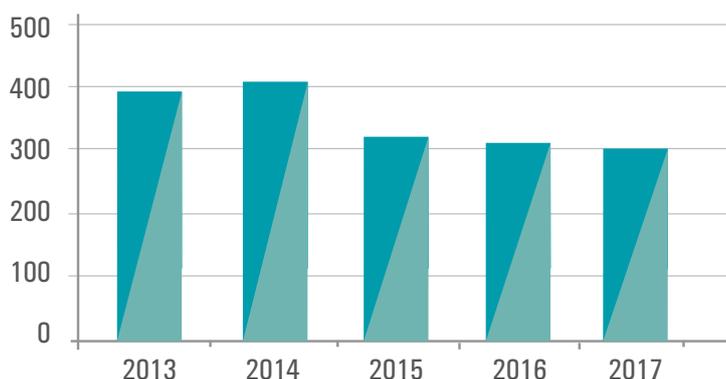
organisé en 2 pôles, a en charge la conception, la dispense et l'évaluation des programmes de formation relatifs aux techniques du greffe pénitentiaire et des applicatifs informatiques vers l'ensemble des filières d'élèves et stagiaires en formation initiale et vers les personnels en formation continue.

Le pôle applicatif informatique a réalisé plus de 1374 heures de formation pour les publics accueillis en formation initiale dont 75% pour l'accompagnement des élèves dans la maîtrise de Genesis et 20% dans l'accompagnement des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) pour l'appropriation du logiciel APPI. Afin de proposer aux élèves des contenus en adéquation avec leurs besoins, il a été décidé de réorienter le dispositif d'évaluation des cours Genesis en les interrogeant à partir d'une **étude de cas directement sur l'applicatif métier**.

Le pôle greffe a formé 252 agents en formation continue et dispensé 545 heures de formation auprès des publics accueillis en formation initiale. Suite au recrutement de secrétaires administratifs visant à renforcer quantitativement et qualitativement les **greffes** (dans le cadre du PAQ Greffe), il a été mis en place pour ces publics de véritables **dispositifs de formation**, d'une durée de 4 à 6 mois, alternant des cycles à l'Énap et des stages dans des greffes pénitentiaires, autres que les lieux d'affectation et dans les greffes des juridictions de rattachement. Ainsi, en 2017 quatre promotions successives ont bénéficié de ces nouveaux dispositifs de formation au bénéfice de 49 agents.



Évolution du nombre d'heures de formation DGPAI 2016 - 2017



Évolution du nombre de stagiaires formés entre 2013 et 2017





Accueil des auditeurs de justice, avril 2017

Le département probation et criminologie (DPC)

s'organise en trois pôles thématiques portant sur les caractéristiques des différents profils et sur l'évaluation des personnes placées sous-main de justice, sur les méthodologies d'intervention, sur les politiques et dispositifs d'insertion.

Les connaissances transmises traitent des politiques pénitentiaires en matière de prévention de la récidive, du suivi et de l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice, de la prévention des risques auto et /ou hétéro agressifs, de la gestion des comportements inadaptés.

Un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être va renforcer les compétences de l'élève, du stagiaire, dans le domaine de la probation, de l'évaluation criminologique, de la sécurité individuelle et collective. Ces différentes thématiques sont abordées sous forme didactique et /ou par des mises en situations afin de fixer des bases communes et nécessaires pour une prise de fonction par les élèves et les stagiaires.

Les thématiques se déclinent en quelques grands champs :

- ↘ Le parcours d'exécution de la peine et les mesures de justice
- ↘ Les caractéristiques des usagers du service public pénitentiaire
- ↘ La psycho-criminologie orientée sur les auteurs de faits délictuels et criminels
- ↘ Le repérage de troubles du comportement
- ↘ La criminologie appliquée à l'évaluation des facteurs de risques
- ↘ Les dispositifs et les méthodologies de prise en charge des usagers du service public pénitentiaire
- ↘ La prévention des situations à risque

Ces champs sont susceptibles d'évoluer avec les politiques pénales et pénitentiaires.

En 2017, ce département a assuré 3721 heures de face à face pédagogique devant l'ensemble des publics formés à l'école nationale d'administration pénitentiaire. Sur le plan de la formation initiale quelques actions particulières ont été menées sur l'année, comme la conception et la mise en œuvre de **travaux dirigés sur les grilles de repérage de la radicalisation, l'internalisation de la formation sur les programmes de prévention de la récidive** et la mise en œuvre

d'une **séquence de formation aux approches cognitivo-comportementales** pour les personnels d'insertion.

Les personnels du département sont engagés dans des actions transversales. Cela s'est traduit par leur contribution à l'organisation du **séminaire sur les modules de respect** et dans le suivi de cette expérimentation, comme dans la démarche de mise en œuvre de la **justice restaurative avec les acteurs judiciaires et pénitentiaires du Lot-et-Garonne**. Egalement, un groupe de travail sur les séquences de formation du département gestion et management et du département probation et criminologie dans la formation initiale des CPIP a été initié en juillet 2017. Ses conclusions contribueront à élaborer les propositions pédagogiques des deux départements pour la 23^{ème} promotion de CPIP en 2018.

Deux actions particulières ont été menées en 2017 dans le cadre des stages d'immersion des personnels. La **participation à l'élaboration et la co-animation d'un programme de prévention de la récidive (PPR) à l'antenne de Bergerac** du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Dordogne, et la mise en œuvre d'une **formation au programme Parcours de personnels du SPIP de Haute-Garonne, suivie de la co-animation du premier module de ce programme au quartier pour sortants (QPS) de Toulouse Seysses**.

Avec l'atelier numérique et sur Moodnap, la mise en place d'un **réseau de collaboration** pour la mise en œuvre du **programme Parcours** qui réunit plus de 200 professionnels des SPIP à travers le territoire à ce jour et la **mise en ligne d'une séquence de quatre modules sur les méthodologies d'intervention en SPIP** sont venus concrétiser l'investissement des formateurs du département sur ces thématiques.





- ↪ L'internalisation par le département d'une séquence « management et communication » pour les élèves-directeurs des services pénitentiaires de la 47^{ème} promotion (DSP 47) et directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de la 10^{ème} promotion (DPIP10).

Travail sur le positionnement professionnel.

La réflexion autour du positionnement professionnel est née afin de répondre à plusieurs enjeux : pouvoir en schématiser une définition sur un document, présenter le niveau d'attente de l'école dès l'entrée en formation des cadres, et illustrer la vocation de l'Énap : la préparation à la prise d'un poste comme « meilleur débutant possible ».

Cette réflexion a abouti à la création d'un **schéma du positionnement professionnel** pour les cadres et à une animation numérique détaillant le processus d'une situation professionnelle rencontrée à une posture professionnelle adaptée.

Le contenu de la formation des élèves de la DSP 47 et de la DPIP 10, entrés en formation en octobre 2017, a été introduit sous cet angle. Durant leur première année de scolarité, au gré des séquences de management, des liens sont faits avec les notions contenues dans ce support sous forme d'échanges à partir des expériences tirées des stages de mise en situation. Une déclinaison de ce travail pour les autres publics en formation est prévue pour 2018.

Construction d'une mallette pédagogique relative au compte nominatif et aux distributions.

Un des groupes de travail du rassemblement des acteurs de formation (RAF) en 2016, composé d'acteurs de formation des pôles, des directions interrégionales et de l'Énap, a posé les bases des modalités de transmission des formations sur le compte nominatif et sur les distributions aux formateurs « terrain ».

Dans le cadre de la formation continue, le département a été particulièrement investi dans la conception et le déroulement des six sessions de **formation** à l'outil d'évaluation du risque de récidence des personnes radicalisées **VERA2R** qui a permis de former 103 binômes de soutien et deux formateurs en langue française accrédités par le docteur Elain Pressman.

Le département gestion et management (DGM)

définit et met en œuvre des séquences de formation permettant aux futurs professionnels de développer leurs savoirs, leurs savoir-faire opérationnels et leur savoir-être relationnel en communication, en gestion et management, nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Les séances sont élaborées et dispensées par les formateurs, les responsables de formations ou les cadres du département. Certains enseignements nécessitent l'intervention de prestataires de formation extérieurs ou de professionnels de terrain.

L'année 2017 a été marquée, entre autres, par les travaux suivants:

- ↪ Le travail sur le positionnement professionnel
- ↪ La construction d'une mallette pédagogique relative au compte nominatif et aux distributions



Le département a produit les outils nécessaires à la dispense de ces formations dans tous les établissements recevant des élèves surveillants en formalisant :

- ↪ Les supports de cours élève ;
- ↪ Les outils du formateur sous forme :
 - ↪ D'une animation numérique pour illustrer la répartition sur le compte nominatif ;
 - ↪ De plusieurs séquences filmées sur les bons ou les mauvais gestes professionnels en matière de distribution ;-
 - ↪ De dossiers ressources juridiques ;
 - ↪ De power point pour l'animation des séances.

L'ensemble des supports est désormais accessible via la plateforme MOODÉnap.

Les formateurs des pôles des unités de recrutement, de formation et de qualifications des directions inter-régionales dispensent ces séances à l'occasion du stage de découverte, et l'évaluation est réalisée en stage et à l'Énap. Cet exemple montre le choix de l'école de renforcer l'alternance et la professionnalisation des formations.

Le département assure les rôles de veille juridique et d'actualisation des supports.

Internalisation par le DGM d'une séquence « management et communication » pour les DSP 47 et DPIP 10.

Jusqu'à l'année 2016, cette séquence était sous-traitée via des cabinets de formation. Même si les objectifs pédagogiques de la séquence étaient globalement acquis, les différentes prestations n'étaient pas à la hauteur des réponses au cahier des charges du DGM. Par conséquent, il a semblé opportun de créer une séquence « management et communication » animée par les cadres internes du DGM.

Cela a été réalisé pour les deux promotions de cadres entrées l'année dernière, sous la forme d'un mini-séminaire de trois jours par groupe, permettant d'éviter le cloisonnement de ces deux thématiques, intimement liées à l'activité professionnelle quotidienne d'un cadre.

Cette séquence s'est conclue par une présentation commune, devant la direction de l'Énap et les acteurs de formation du DGM, de **la déclinaison des valeurs de la fonction publique illustrées au travers d'actes de management au quotidien** (exemples : *L'exemplarité, La loyauté, La responsabilité, L'engagement, ...*). Les neuf sous-groupes étaient constitués de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation stagiaires et d'élèves directeurs des services pénitentiaires. Cette restitution a montré une belle cohésion entre les deux publics dans ce travail de réflexion et d'élaboration de propositions concrètes et opérationnelles.

Le Département Droit et service public (DDSP)

est chargé de la formation et de la conception des programmes de formation juridiques vers l'ensemble des filières d'élèves et stagiaires en formation initiale. Il veille à l'actualisation et à la dimension professionnelle des contenus pédagogiques qu'il conçoit et dispense, en contribuant à la valorisation et à la diffusion du droit pénitentiaire. Il participe à la représentation de l'Énap et de l'Institution dans le cadre des partenariats qu'il noue avec tout organisme relevant ou non du Ministère de la Justice (ENM, ENG, Universités, Services déconcentrés...) et, dans ce cadre, assure notamment la co-direction du Master 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme en partenariat avec les universités de Pau et des Pays de l'Adour et de Bordeaux-Montesquieu-IV.

Le département a mené son action en 2017 en l'orientant sur 3 axes : rendre la règle plus accessible, la déontologie plus opérationnelle, dynamiser les acquisitions et restitutions.

Confronté à l'évolution des publics et à la nécessité d'adapter les modalités pédagogiques aux besoins des formés, de tous corps ou grades, le département Droit et service public s'est résolument tourné vers l'innovation pédagogique durant l'année 2017.

Sans toutefois jamais renier la rigueur de l'enseignement, du principe ou de la règle travaillés, les membres du département ont été invités à faire preuve d'inventivité dans tous les domaines d'expertise. Quatre illustrations d'importance seront retenues.





Le principe de **laïcité** est au cœur de débats passionnés dans la société ainsi bien sûr que de lourdes problématiques au sein de l'administration pénitentiaire. Portée par un membre du service, cette séance a été entièrement remaniée et est désormais dispensée à tous les publics en formation initiale, en insistant sur le lien étroit que noue ce principe républicain avec les impératifs de sécurité et d'ordre public à la sauvegarde desquels il contribue.

Le procès pénal, dans ses phases préalables aussi bien que postérieures au jugement, impacte considérablement les pratiques professionnelles du surveillant pénitentiaire. Il était nécessaire de rapprocher l'élève surveillant aux étapes du procès pénal et de contribuer par là-même à le convaincre du lien étroit qu'entretiennent ses pratiques professionnelles avec le cours de la justice pénale. Pour ce faire, **la présentation de chaque étape du procès pénal est ponctuée de la diffusion d'interviews de personnels de surveillance** qui, du quartier arrivant au centre de semi-liberté, du centre de détention à la maison centrale, en passant par les pôles de rattachement des escortes judiciaires (PREJ) ou la surveillance électronique, exposent le sens et la variété de leurs missions en lien avec la prise en charge des personnes prévenues ou condamnées.

Règles européennes de la Probation ou Déontologie sont à la fois des supports prégnants et d'apparence très (trop) théoriques des pratiques professionnelles des agents de tous corps. Les cadres, élèves DSP et DPIIP, ont donc été invités à y travailler de manière transversale, sur la base de thèmes pratiques leur permettant de mettre en **lien** ces textes de références **avec des situations professionnelles concrètes** (évaluer un agent – accueillir un stagiaire – affecter un détenu etc...). **Devant deux grands témoins** (Direction de l'École et DISP de Bordeaux), les promotions ont restitué leurs travaux dans le temps contraint de 300 secondes par thème, ce qui a permis de dynamiser les restitutions et de densifier les échanges autour de questions qui, par leur intérêt professionnel comme leur restitution ludique, ont durablement marqué les élèves.

La Déontologie pénitentiaire renvoie aux mêmes défis, pour les élèves surveillants : la nécessité d'une formation moderne et très opérationnelle, en phase

avec les attendus des élèves. Des « **serious game** » (jeux sérieux) présentés sous forme de jeux vidéo interactifs ont été élaborés en partenariat avec l'atelier du numérique de l'Énap. Trois scénarii plongent des élèves dans des situations professionnelles où leurs choix de réponses et d'actions leur permettent de relier très concrètement la réalité professionnelle aux valeurs et enjeux déontologiques de nos professions.

L'année 2018 permettra de poursuivre cet effort d'adaptation pédagogique autour de sujets tout aussi importants : le risque corruptif, le droit des étrangers, la dimension déontologique du référentiel de pratiques opérationnelles (RPO).

Le département Sécurité (DS)

accomplit une double mission :

- Dispenser les apprentissages
- Instruire aux gestes techniques les élèves et les stagiaires de toute filière, afin de prendre en charge les personnes placées sous-main de justice en toute sécurité.



La déclinaison graduelle des gestes signifie l'application d'une méthodologie fondée sur le discernement et l'analyse des situations rencontrées intégrant les caractéristiques et la diversité des publics confiés à l'administration pénitentiaire. A ce titre, elle intègre les orientations et les directives fixées par l'administration centrale.

Pour ce faire, les formateurs et instructeurs du département élaborent des mises en situation dans leurs domaines de compétence et d'expertise. Les mises en situation sont établies à partir de l'exploitation des permanences nationales permettant la production d'exercices de simulation fondés sur la réalité des incidents survenus en établissements et services. Les sections du département développent et échangent leurs savoir-faire, entre autres, avec les sous-direc-

tions de la sécurité pénitentiaire et des métiers, les DISP, les établissements, la gendarmerie nationale, la police nationale, la sécurité civile.

Ainsi, le département sécurité a fait des propositions de formation pour les différentes sous-directions de l'administration pénitentiaire pour répondre aux nouvelles missions des personnels de surveillance. A titre d'exemple, nous pouvons citer des actions de formation innovantes tels **la mise en place des instructeurs de sécurité pénitentiaire** qui auront un rôle clé pour les formations futures des équipes de sécurité sur les services déconcentrés, ou l'élaboration du **cahier des charges pour les extractions judiciaires vicinales**.

Le département est également venu en appui des services déconcentrés en assurant une continuité d'actions formatives « professionnalisantes » et participer à l'ouverture des PREJ sur le plan national. Pour ce faire l'ensemble des sections du département a œuvré pour :

- ↪ Proposer et écrire un cahier des charges en vue de la création de la fonction d'instructeur à la sécurité pénitentiaire pour soutenir les services déconcentrés dans la formation des extractions judiciaires et extractions judiciaires vicinales. Pour cela, 19 instructeurs ont participé à une formation qualifiante sur sept semaines où ils ont pu développer des compétences en matière de pédagogie, de tir ou de techniques d'intervention option bâton télescopique selon leur niveau de compétences.
- ↪ Former des référents à la conduite opérationnelle, au nombre de 18.
- ↪ Former 280 personnels destinés à intégrer des équipes d'extractions judiciaires aussi bien sur l'aspect doctrinal qu'opérationnel.
- ↪ Dispenser une formation sur le risque biologique et chimique en formant de manière autonome quatre nouveaux équipiers sur l'Énap (en plus des deux référents formés fin 2016 par la gendarmerie) ainsi que 10 personnels ERIS qui deviennent sur leurs bases respectives des référents sur ce type de risque spécifique.
- ↪ 24 nouveaux personnels ont obtenu le monitorat à la sécurité incendie
- ↪ 16 personnes ont obtenu le monitorat au maniement et à l'utilisation du bâton télescopique
- ↪ 79 moniteurs ont participé à une session de recyclage (MTA, MTI A, MSI A, PSC)
- ↪ 33 nouveaux personnels ont intégré une base ERIS à l'issue de leur FAE.
- ↪ 30 nouveaux référents peuvent désormais relayer la formation « IRIS » dites imagerie radioscopique.
- ↪ Formation de l'ensemble des publics en formation initiale et d'adaptation à une sensibilisation au renseignement pénitentiaire.

- ↪ **Création d'une équipe dédiée au renseignement pénitentiaire** au sein du département afin de répondre à l'exigence de la thématique et des attentes de formation des nouveaux personnels affectés prochainement sur les structures.

L'atelier numérique (APN)

doté de deux personnels seulement, a développé tout particulièrement son action en 2017 au sein de l'école auprès des départements dans l'élaboration, entre autres, de nouveaux supports pédagogiques et la mise en œuvre de la plate-forme moodÉnap. Son action est transversale sur l'Énap et l'atelier devient désormais incontournable pour la direction de la formation puisqu'il va générer une évolution de l'approche pédagogique des acteurs de formation de l'Énap ; d'où la nécessité en 2018 de les accompagner et de les former à ces nouveaux outils de formation.

↪ *Élaboration de supports*

Supports de formation :

Vidéos :

- ↪ Extraction médicale (reconstitution réelle) (DS)
- ↪ Fouille des personnes (10 vidéos) (DS)
- ↪ Distributions (12 vidéos) (DGM)
- ↪ Témoignages processus pénal (6 vidéos) (DDSP)
- ↪ Témoignages modules respect (UCACE)
- ↪ Vidéo Évaluations en SPIP (12 vidéos)(DPC)
- ↪ Vidéo d'animation compte nominatif (DGM)
- ↪ Parcours de formation interactif PSC1 (DS)
- ↪ Autoscopie auditeurs de justice (DDSP)
- ↪ Vidéo du chant « Marche Énapienne » (UCACE)
- ↪ Témoignages assesseurs (4 vidéos) (DDSP)
- ↪ Vidéo élèves surveillants : ma vie à moi (UCACE)
- ↪ Vidéo approche psychologique des extractions judiciaires (DPC et DS)





Documents interactifs

- ↘ Quizz usage des armes (DS)
- ↘ Carte interactive RI (RI)
- ↘ Quizz génésis (DGM)
- ↘ Document interactif positionnement professionnel (DGM)
- ↘ Document interactif : les écrits professionnels (DGM)
- ↘ Document interactif : prise en charge de l'enfance (DDSP)
- ↘ Carte dynamique modules respects (DPC)
- ↘ Serious game déontologie (DDSP)

Supports de communication :

- ↘ Exposition jacobins (UCACE)
- ↘ Mannequin challenge (2 vidéos : UCACE, DS)
- ↘ Vidéo journée cohésion (UCACE)

↘ **Gestion de MoodÉnap :**

Mise en place de réseaux :

- ↘ Formateurs et responsables de formation
- ↘ Animateurs parcours
- ↘ Formateurs relais évaluation
- ↘ Formateurs relais entretien motivationnel
- ↘ Référents interrégionaux greffe
- ↘ Formateurs relais PLAT

Plateforme MoodÉnap :

- ↘ Paramétrage de la plateforme
- ↘ Inscriptions des membres des réseaux
- ↘ Mise en accès des documents
- ↘ Développement avec le DSI

↘ **Formations :**

Formation numérique :

- ↘ Cartes mentales
- ↘ Prezi
- ↘ Montage vidéo
- ↘ Socrative
- ↘ Enregistrements d'écran

Formations moodÉnap :

Néant en 2017 et ce sera une priorité pour 2018

Journée de sensibilisation aux phénomènes de radicalisation islamiste

Le 8 juin, l'École s'est mobilisée autour des phénomènes de radicalisation islamiste. Ainsi, les 750 élèves de la 193^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires assistaient :

- ↘ à une séquence de trois heures animée par groupe autour du film pédagogique de sensibilisation des personnels pénitentiaires aux phénomènes de radicalisation islamiste, réalisé par l'École en 2015
- ↘ à une conférence donnée par Madame Géraldine Blin, directrice de projet « lutte contre la radicalisation » à la direction de l'administration pénitentiaire et à une conférence donnée par Monsieur Sami Zegnani, sociologue, Maître de Conférences à l'Université Rennes 1, spécialiste du salafisme.

L'objectif de cette journée était de déconstruire les représentations simplifiées et les raccourcis de pensée, dangereux sur cette thématique sensible. À l'aide d'un dialogue nourri autour des courts-métrages présentés, les élèves ont pu mesurer l'étendue des complexités liées à ces phénomènes. Cette modalité sera étendue à l'ensemble des publics en formation initiale.



« Mannequin challenge » de l'Énap

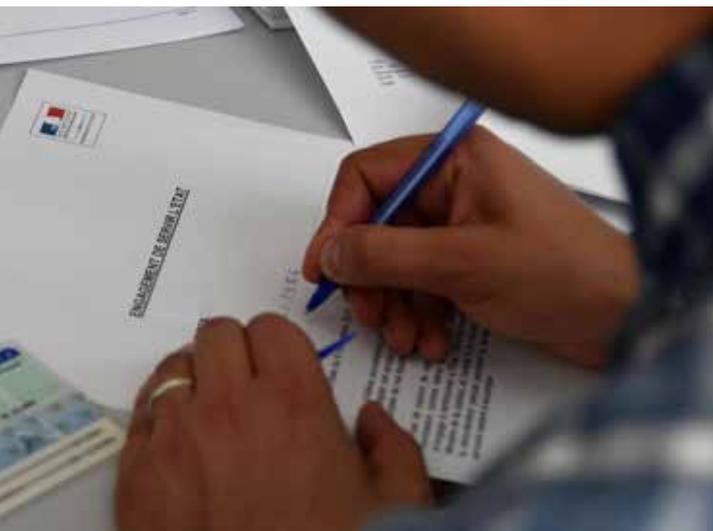
Plus de 600 personnes se sont mobilisées pour le mannequin challenge de l'Énap : élèves surveillants pénitentiaires des 192^{ème} et 193^{ème} promotions, élèves lieutenants pénitentiaires de la 21^{ème} promotion, élèves directeurs des services pénitentiaires de la 46^{ème} promotion, et personnels de l'Énap.

« Mannequin Challenge » du département de formation Sécurité de l'Énap

Les personnels du département de formation Sécurité de l'Énap, des élèves et stagiaires de la FAE ERIS ont relevé le défi du « mannequin challenge ».

Ce film est à la fois un focus et un temps de pause sur un des départements pédagogique de l'Énap.





Qui sont nos élèves de 2017 ?

Effectif annuel des élèves formés : 4527 élèves ou stagiaire en formation initiale en 2017

Évolution de nombre de journées élèves depuis 2007

2007	218 613
2008	144 730
2009	249 346
2010	171 945
2011	181 937
2012	144 072
2013	123 977
2014	140 297
2015	207 522
2016	213 256
2017	204 762

Budget de fonctionnement de la formation initiale (hors masse salariale et frais de déplacement) : 531 674 €



Une école qui connaît ses publics

Tous les élèves et stagiaires qui entrent en formation à l'Énap font l'objet d'un recensement. Cette collecte de données fournit à l'administration pénitentiaire une mémoire statistique sur des milliers de personnels recrutés chaque année. Ces documents constituent des sources de données objectives et fiables pour la formation et les recherches scientifiques. En outre, ils permettent également aux candidats aux concours d'être précisément informés sur les profils des recrutés.

En 2017, 15 plaquettes sociodémographiques ont été publiées

- ~ 47^{ème} promotion de DSP ;
- ~ 5^{ème} promotion de DSP/DPIP formation d'adaptation
- ~ 21^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires ;
- ~ 25^{ème} promotion de 1^{er} surveillants ;
- ~ 193^{ème}, 194^{ème} et 195^{ème} promotion de surveillants ;
- ~ 10^{ème} promotion de DPIP ;
- ~ 22^{ème} promotion de CPIP ;
- ~ 32^{ème} promotion de moniteurs de sport ;
- ~ personnels techniques.
- ~ 41^{ème} promotion de formateurs et de responsables de formation
- ~ 9^{ème} promotion de classe préparatoire intégrée
- ~ promotion 2 et 3 des personnels administratifs responsables et agents de greffe mutés.

Les évaluations de satisfaction

Les évaluations menées en fin de formation auprès des élèves ont pour fonction d'apporter une mesure globale et statistique sur la satisfaction ressentie à l'égard des formations Énap et des stages. Ces résultats à chaud présentent l'intérêt d'apporter rapidement des données exhaustives et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les évaluations à mener de manière plus approfondie.

En 2017, 13 enquêtes de satisfaction et 3 bilans de cycle ont été réalisés.

- ~ 46^{ème} promotion de DSP et évaluation de leur satisfaction du cours sur le contentieux ;
- ~ 25^{ème} promotion de 1^{er} surveillant ;
- ~ 21^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires ;
- ~ 20^{ème} et 21^{ème} promotion de CPIP ;
- ~ bilans de cycles 3,4 et 5;
- ~ 9^{ème} promotion de DPIP ;
- ~ 191, 192 et 193^{èmes} promotions de surveillants ;
- ~ Monitorat sécurité incendie
- ~ 41^{ème} promotion de formateurs et de responsables de la formation
- ~ 32^{ème} promotion de moniteurs de sport

Les évaluations différées

Des évaluations différées sont également menées sur les activités professionnelles des personnels en poste sur le terrain et le transfert des acquis de formation. Ces évaluations réalisées a posteriori, sont plus développées et présentent l'intérêt double d'apporter des précisions de première importance sur les activités exercées dans le quotidien professionnel des personnels, et d'évaluer l'adéquation entre les formations et les compétences requises pour exercer sur le terrain.

- Nicolas Boutin : Évaluation différée de la formation d'adaptation à la prise de fonction des chefs d'établissements, directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation et adjoints.
- Laurent Gras : Évaluation différée de la formation de la 30^{ème} promotion de moniteurs de sports pénitentiaires
- Valentine Auzanneau : Évaluation différée de la formation des lieutenants pénitentiaires 19

Les études

Des études ponctuelles, le plus souvent commanditées par la direction de l'Énap, sont également menées. Ces études portent sur des sujets très variés tels que les incivilités, la situation socioéconomique, les démissions, la situation de monoparentalité des élèves en cours de formation. Elles ont pour objectif de définir et de rendre compte de l'intensité d'un phénomène et d'éclairer certaines prises de décisions concernant les conditions de formation des élèves.

- Laurent Gras - Valentine Auzanneau : La formation des premiers surveillants : cadre de formation et positionnement en cours de formation
- Laurent Gras – Nicolas Boutin : La formation adaptée à l'Énap : l'exemple des assistantes sociales et des éducateurs spécialisés engagés dans la formation de CPIP

Les grands constats et préconisations donnent systématiquement lieu à une partie « Réponses de l'École ».



La formation continue

Évolution du nombre de stagiaires depuis 2010

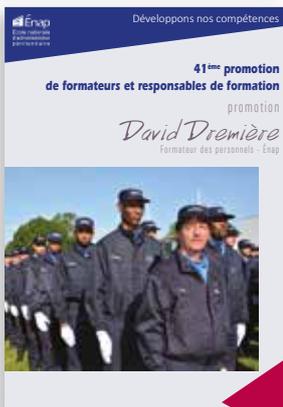
2010	3 153
2011	3 767
2012	3 924
2013	3 585
2014	3 244
2015	2 995
2016	2688
2017	2568

Budget de fonctionnement (hors masse salariale et frais de déplacement) : **234 889 €**
dont budget d'achat de formation continue : **181 564€**



Les baptêmes de promotion

- 05 janvier : 191^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires, **promotion Mohamadi Yssouffa**.
- 09 mars : première promotion de secrétaires administratifs recrutés sur un poste profilé greffe, **promotion Paul Eluard**.
- 18 mai : 21^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires, **promotion Martin Luther King**.
- 18 mai : 21^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires – Liste d'aptitude, **promotion Pierre Jaffeux**.
- 18 mai : 192^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires, **promotion Gaston Monnerville**.
- 02 juin : 41^{ème} promotion de formateurs **promotion David Dremière**.
- 16 juin : 41^{ème} promotion responsables de formation **promotion David Dremière**.
- 04 juillet : 5^{ème} promotion de DPIP formation d'adaptation **promotion Sénèque**.
- 04 août : 32^{ème} promotion de moniteurs de sports **promotion Raymond Kopa**.
- 22 septembre : 9^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, **promotion Gerty Archimède**.
- 28 septembre : 193^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires, **promotion Marcel Audebert**.
- 28 septembre : 46^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires, **promotion Jean-Baptiste Lassalle**.
- 05 octobre : 25^{ème} promotion de premiers surveillants **promotion Bénédicte Brunelle**.
- 09 novembre : 5^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaire formation d'adaptation **promotion Dignité**.





L'École et le terrain

Rassemblement des acteurs de formation

L'Énap accueillait du 21 au 23 mars 2017 le rassemblement annuel des acteurs de formation. Cet événement a consacré la « communauté pédagogique » qui réunit, autour de valeurs communes, les personnels de l'Énap et des services déconcentrés engagés dans la formation des agents.

Devant les enjeux forts (recrutements massifs, création des équipes de sécurité pénitentiaire,...), rappelés en début de réunion par Pascal Leroy, adjoint au sous-directeur des métiers et de l'organisation des services à la DAP, la communauté pédagogique s'organise dans l'intérêt de l'institution, de l'accompagnement de ses jeunes recrues et la formation continue de ses titulaires.

Organisée en ateliers, la communauté pédagogique a travaillé à sa propre définition, ses valeurs, ses objectifs partagés. Ses membres revendiquent des compétences précieuses, au cœur de l'évolution des métiers et la promotion des bonnes pratiques professionnelles.

Cette communauté doit garantir la qualité de l'alternance de la formation, son harmonisation, sa modernité, sa professionnalisation.

Les acteurs de formation ont collectivement confirmé leur attachement à l'institution, leur engagement, leur cohésion pour assumer une mission capitale de formation des personnels pénitentiaires.

Amphi sur les modules de respect

Lundi 23 janvier, l'École accueillait une présentation des modules de respect à travers différentes expériences.

Ainsi, aux côtés de Sophie Bleuet, directrice de l'Énap, José Marivela, responsable du département des relations internationales, Gérald Lerche, responsable de formation à la DISP de Bordeaux, Cindy Mouzak, surveillante affectée au module de respect du CP Mont



de Marsan, Yvan Steinkevich, surveillant affecté au module de respect du CD Neuvic, Omar Kaabeche, DPIP au CD Eysses, et Céline Bonnet, psychologue au CD Neuvic, présentaient ce programme inspiré du programme « Respeto » depuis plus de 15 ans institué en Espagne, et qui a fait ses preuves.

Les nombreux échanges ont permis à l'ensemble des personnels de l'École présents de mieux comprendre les enjeux contemporains de ce dispositif en matière d'insertion des personnes détenues, et ont mis en exergue sa plus-value probante quant au travail des personnels pénitentiaires.

Beaucoup d'expressions positives et enthousiastes telles que « On fait de la haute-couture », « tout est possible » ponctuèrent les interventions.

« Une application intelligente de la règle » conclut un intervenant, qui synthétise le fil conducteur de ce dispositif novateur, prometteur et convainquant.

Amphi sur le co-détenu de soutien

Une présentation du dispositif des codétenus de soutien à l'attention des personnels de l'école nationale d'administration pénitentiaire s'est déroulé le 13 mars 2017 à l'occasion de la diffusion du film produit par la direction de l'administration pénitentiaire et réalisé par l'association Les Yeux de l'Ouïe.

Après la présentation du contexte du dispositif général de la prévention du suicide à l'administration pénitentiaire par les formateurs en charge de cette thématique à l'école, M. Philippe Audouard, DFSPIP de Lot-et-Garonne, qui a mis en œuvre le dispositif au centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan en tant que chef d'établissement, a témoigné de son expérience. La matinée s'est terminée par un échange riche entre les participants, en particulier sur la considération de la personne détenue et la priorité supérieure à donner à la vie en toutes circonstances.





L'action culturelle et la communication

En choisissant d'intégrer un projet culturel au cœur de sa formation, l'Énap donne la possibilité aux élèves de croiser leur apprentissage avec des dynamiques complémentaires, aiguïser leur pensée et leur sensibilité.

La culture s'infuse dans l'école par des signes, des espaces de partage, dans des lieux qui lui sont dédiés ou pas, mais aussi à travers des événements de proximité ou collectifs. Solliciter nos élèves pour qu'ils soient de simples spectateurs, porteurs de projets culturels ou participants à une démarche artistique contribue aux objectifs de professionnalisation. Ces multiplicités de regards et d'expériences ouvrent la réflexion des élèves à leur identité et pratiques professionnelles.

« L'œil inversé : la prison vidée et ses bleus » d'Arnaud Théval

De juin à Novembre 2017 – Église des Jacobins – Agen

De l'École au musée : une exposition qui ramifie

Dialogue et recherche sur les œuvres de l'exposition

- Le philosophe Christian Ruby a posé son regard sur l'exposition et a été associé à une réflexion sur l'emploi du mot radical dans la sphère publique aujourd'hui... Autour de sa présence des temps de médiation se sont articulés :

- A l'Énap et au musée avec les lieutenants 22, en juillet Interprétation de Pierre Flory autour de la pièce de théâtre « Claude Gueux » de Victor Hugo.
- A l'Énap en septembre avec les lieutenants 22, work shop avec Christian Ruby sur la figure du surveillant dans l'histoire.
- Au cinéma les montreurs d'image 27 septembre, débat public (élèves et agenais) autour du film « de sas en sas » de Rachida Brakni
- La psychiatre et anthropologue Claire Mestre s'est intéressée aux objets saisis dans les cellules des détenus. Des objets photographiés qui sont présentés dans l'œuvre « Un œil sur le dos », font l'objet d'une fiction, dans laquelle ces deux métiers lui permettent de déclencher son imaginaire pour nous en faire un récit.
- Au musée et à l'Énap en octobre, une lecture publique du texte « un amour en cage » (élèves et agenais)

Dialogue et imprégnation de l'œuvre

En amont - Comment réussir à dépasser les a-priori

Les partenaires institutionnels et politiques culturels : la direction générale du patrimoine du ministère de la culture et de la communication ainsi que la DRAC nouvelle Aquitaine ont soutenu l'exposition autant dans la réflexion que financièrement. La ville d'Agen a co-produit l'exposition.





Des élèves surveillants, formateurs, retraités de l'administration pénitentiaire ont osé le temps d'une visite croisée glisser du terrain de la formation vers le terrain de la médiation culturelle. Ils ont pris la parole dans un espace public en croisant leur point de vue avec l'artiste ou une médiatrice culturelle face à un public novice avec ou sans préjugé sur la prison

8 visites pour 155 personnes

Les « relais » partenaires nous ont permis de construire un maillage culture/ justice/ éducation nationale.

- En janvier 2017 : Présentation du projet de l'exposition au musée avec les institutions culturelles de la ville d'Agen (médiathèque, théâtre, archives municipales et départementales, office de tourisme...) et l'éducation nationale.
- En mars 2017 : Présentation du projet de l'exposition aux Spip 47, palais de justice d'Agen, Maison d'arrêt d'Agen.
- Avril-Mai 2017, Installations, médiations et échanges autour des œuvres « A fond perdu » en avant-première de l'exposition à la maison d'Arrêt d'Agen, au SPIP d'Agen et au Tribunal de Grande Instance à Agen.
- Mai-Juin 2017 avant l'ouverture de l'exposition, plusieurs types de formations ont été montés : rencontre/formation dans l'exposition pour le personnel pénitentiaire, les médiateurs du musée.

Pendant – Une exposition - Lieu de formation, de réflexion-

L'institut de Formation en Soins infirmiers s'est saisi de l'exposition et des porosités des thèmes entre le milieu carcéral et le monde hospitalier.

- Visites croisées en octobre, pour trois groupes d'élèves infirmiers par les élèves de l'Énap et une médiatrice du musée en posant les divergences et les convergences entre ces deux métiers (surveillant et aide-soignant).
- Conférence à l'école d'infirmiers le 17 octobre avec l'agence régionale de la santé, la direction régionale de la culture, l'artiste et les chargés culture de l'Énap.
- Les chargés culture en DISP se sont réunis deux jours à l'Énap, l'exposition a contribué à approfondir des réflexions notamment autour des collaborations possibles entre l'école et le terrain en matière culturelle. Mais aussi comment une démarche artistique peut venir interroger les élèves sur l'exercice de leur nouveau métier.

La DI de Bordeaux

- Journée de formation pour les agents et journée de cohésion pour les cadres
- Lors de la formation continue « faire vivre la culture en milieu pénitentiaire : les radicalité(s) » du 13 au 17 novembre *4 temps de formation pour 86 personnes*

Une exposition-Parcours éducation artistique- collèges, lycées..,

En collaboration avec le Département de Lot-et-Garonne et le rectorat de l'Académie de Bordeaux, des ateliers de pratiques artistiques ont été mis en place dans le cadre des itinéraires de la convention éducative. L'approche s'est construite à partir de la notion de l'engagement artistique et de la citoyenneté

7 visites guidées médiateur musée pour 448 personnes

La photographe Anne Leroy pose son regard sur le travail d'Arnaud Théval. Il s'agit d'un travail de recherche et de réflexion à partir du Fonds photographique Manuel en écho à l'œuvre « À fond perdu » que l'artiste présente dans l'exposition. Deux groupes de surveillant 194, ont, après la visite, fait un atelier de pratique artistique autour du regard et de l'éducation à l'image.

Une exposition-visites partenariales, tout public

Chefs d'entreprises, les associations « énergie de femmes » et de la légion d'honneur, les élèves de sud management... sont rentrés dans un musée pour parler de prison et d'enfermement. Ces publics n'avaient jamais réfléchi ou imaginé la prison au travers des personnes qui y travaillent. Leurs représentations de la prison ont été bousculées.

11 temps de cohésion et réflexion pour 172 personnes

15 visites guidées (artistes, médiateurs...) pour 304 personnes

6 visites partenariales pour 95 personnes

1 visite pour les membres du conseil d'administration

Des élèves qui s'engagent

Valorisation des délégués

En groupe :

- Autour de la programmation culturelle et événementielle de l'école s'initient des actions de médiation telles que des rencontres régulières et obligatoires avec les délégués de groupe de toutes promotions. Programmées en général aux retours de stage, elles ont pour but de communiquer auprès de chaque groupe sur les événements programmés à l'Énap, les projets des élèves, le travail de l'artiste en résidence, les journées citoyennes, santé...

Une rencontre « privilégiée » a été proposée aux délégués des CPIP 21 en janvier 2017, durant laquelle ils ont eu l'opportunité de rencontrer la comédienne et auteure Leïla Anis, présente dans le spectacle programmé par l'école le lendemain au Théâtre Ducourneau. La rencontre a permis aux élèves d'échanger sur les enjeux de la pièce, son contexte et les enjeux du théâtre dans le parcours de la comédienne.

- Participation des délégués aux différents temps protocolaires.
- Moteur pour encourager les autres élèves à participer aux forums accueil, forum métier



Individuellement :

- Chaque promotion doit choisir un nom de baptême par l'intermédiaire des délégués. L'UCACE accompagne le délégué de la promotion dans la recherche de la famille, de la rédaction du courrier de demande de baptême, l'allocution et le support relatif au nom.
- Organisation de l'accueil de la famille avec le délégué et son suppléant le jour de la cérémonie.

Valorisation des projets des élèves

Quand des projets d'élèves contribuent à des supports pédagogiques pour l'école

La « ludo jeux » a été portée par un groupe d'élèves CPIP 21 puis relayée par les élèves surveillants de la 193 et les CPIP 22.

Outre la dynamique créée par ce projet sur des rendez-vous hebdomadaires, à l'initiative d'un élève CPIP, 2 jeux « Énap » ont été créés et mis à disposition des élèves et personnels de l'École. Il s'agit d'adaptations de jeux existants, mais où les objets usuels ont été remplacés par des objets, anciens et actuels, liés aux métiers pénitentiaires.



* Exemple - Dobble : petit jeu rapide qui invite à reconnaître le plus vite possible l'objet commun entre 2 cartes qui en comportent chacune 8. Les objets figurant sur les cartes ont été dessinés par les élèves surveillants de la 193^{ème} promotion.

La ludojeux

(interview de Frédéric Coutil élève CPIP 21)

D'où vous est venue cette idée ?

Étant passionné de jeux de société, j'ai initié ce projet pour faire découvrir cet univers méconnu et en pleine expansion. L'objet jeu est un objet culturel, l'acte de jouer est inscrit dans les différentes cultures, transmettre le jeu c'est transmettre la culture, ouvrir les esprits à d'autres horizons.





Quels intérêts d'une Ludojeux à l'école ?

La bonne fréquentation aux soirées et les diverses réalisations prouvent que l'intérêt suscité est multiple et peut être durable.

La Ludojeux permet durant nos formations :

- ↘ L'échange et la découverte d'autres élèves de sa promo, motivés pour faire vivre ce projet ensemble
- ↘ Proposer un espace supplémentaire d'activités culturelles et de détente. Ce nouveau lieu convivial

permet également une véritable rencontre inter-filière le temps d'une soirée.

- ↘ Initier des projets ludiques pour les animations jeux lors des forums d'accueil. Ces idées pourraient s'étoffer au fil des années pour avoir une vraie offre dynamique et innovante au sein de l'Énap.

Quels conseils donneriez-vous aux élèves qui voudraient renouveler l'expérience ?

Je dirais spontanément : **FONCER ET PROFITER** en l'adaptant à vos envies.

J'ajouterais néanmoins quelques suggestions :

- ↘ Ne pas confondre jouer et animer. Il est préférable de bien connaître les jeux pour faire partager son plaisir ludique.
- ↘ Bien cibler l'offre de jeux
- ↘ La fréquentation sera très différente selon le rythme, le jour et les horaires déterminés.
- ↘ Avoir un bon partenaire, un bon animateur pour les soirées à thèmes.



Conférence « Grand Angle »

Joanne-Lucine Rouleau, enseignante chercheur en psychologie à l'Université de Montréal

Après une année d'absence à l'Énap les conférences Grand Angle ont fait leur retour à l'école pour le plus grand plaisir des élèves CPIP 20, 21, DPIP 09, venus très nombreux.

C'est sous les applaudissements de l'amphithéâtre que Madame Rouleau, enseignante chercheur en psychologie à l'Université de Montréal, a fait son entrée mercredi 29 mars 2017.

Madame Rouleau, spécialiste de l'évaluation et de la prise en charge thérapeutique des délinquants sexuels au Québec, a fait partie de l'équipe qui a élaboré puis animé pendant une dizaine d'années le programme CERUM (Centre d'Études et de Recherches de l'Université de Montréal). Ce programme est à destination

des agresseurs sexuels à haut risque de récurrence et besoins d'intervention élevés, sortis de prison et suivis en milieu ouvert.

Après avoir présenté les différentes générations d'outils, elle est venue approfondir les grilles actuarielles utilisées spécifiquement pour évaluer le risque de récurrence sexuelle : la Statique 99R, la Stable 2007 et l'Aigu 2007, tout en les illustrant cliniquement par des cas réels tirés de faits médiatisés ou de sa pratique personnelle. Sa présentation s'est achevée sur les grands principes de traitement des délinquants sexuels avec notamment le programme CERUM.

La journée du lendemain a été consacrée à une visite du site de l'Énap, à une présentation de l'administration pénitentiaire par le département des relations internationales, suivies d'échanges plus précis sur sa pratique. Le déjeuner a permis une rencontre avec la Direction de l'École.



Au mois de novembre, l'Énap a relayé l'opération « Mois sans tabac » auprès des personnels et de l'ensemble des publics en formation. Cet événement a pris plusieurs formes à l'Énap :

- ↘ Relais de communication (affichage sur tout le campus, signatures mails, documentation à disposition des personnels et des publics en formation)
- ↘ Mise à disposition de kits d'aide à l'arrêt du tabac au pôle médico psycho social
- ↘ Organisation d'un amphithéâtre de sensibilisation aux pratiques addictives en milieu professionnel



Communication

Ligne éditoriale

Sous l'autorité directe de la direction, l'unité est garante de la cohérence de la ligne éditoriale de l'Énap.

Elle gère et anime les sites internet et intranet :

www.énap.justice.fr

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/>

Fréquentation intranet :

Nombre de pages vues : 940.682

Nombres de visiteurs : 209.036

Fréquentation internet :

Nombre de pages vues : 1.065.213

Nombre de visiteurs : 228.448

Photos

L'unité réalise des prises de vues de temps pédagogiques, institutionnels et événementiels, et alimente la photothèque de l'Énap. Chiffres clefs pour 2017 :

300 reportages effectués – 120 000 visuels réalisés

Rayonnement de l'École

L'unité organise la participation de l'Énap à des salons et forums métiers

- ~ Participation à 6 forums métiers
- ~ Stand d'information sur les métiers et le recrutement à la journée des métiers de la sécurité
- ~ Découverte des métiers dans le parcours scolaire : accueil de 15 classes de collèges et lycées
- ~ Organisation et accueil des Cordées de la réussite
- ~ Visites extérieurs de l'Énap : 20

Accompagnement des élèves

- ~ 10 Parcours découvertes
- ~ 5 Forums accueil
- ~ Des actions de citoyenneté, de sensibilisation à la promotion de la santé et aux risques routiers

Relations médias

En coordination avec le service communication de la direction de l'administration pénitentiaire, l'unité gère la couverture médiatique de l'Énap :

- ~ Accueil de la presse pour les cérémonies et les vernissages
- ~ Rédaction des Communiqués de presse
- ~ Organisation et accueil de 23 sujets média sur la formation en lien avec le service communication de la DAP (*France 0, France 2, France 3, France Culture, La Dépêche, Le Figaro, Le Point, M6, TF1, TNTV*) et accueil d'une quinzaine de sujets médias autour du défilé du 14 juillet,
- ~ Facebook à l'Énap :

En 2017, 1000 abonnés supplémentaires sont venus rejoindre la communauté «ÉnapCampus», fixant ainsi à 1600 le nombre de personnes recevant les publications postées.

L'animation de cet outil de community management, a été réalisée avec plus de 500 posts choisis pour leur plus-value pédagogique, leur intérêt concernant la scolarité de nos élèves et stagiaires, et comme relais de l'actualité.

Une page « Facebook » est ouverte pour fournir des informations et des liens utiles concernant la vie sur le campus, et plus généralement en accompagnement des différents parcours de formation.

L'Énap vous invite ainsi à découvrir ce nouveau relais d'information : « Énap Campus ».

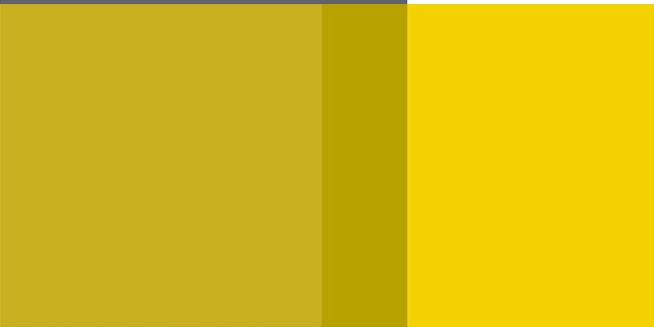
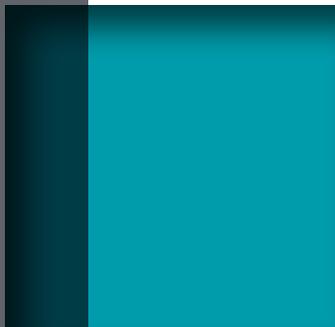


« Chaque jour, c'est donner du sens ».... Valoriser nos élèves CPIP par les valeurs qu'ils incarnent

A l'instar des actions de communication déjà réalisés par le service communication de l'École sur les publics surveillants, lieutenants et directeurs des services pénitentiaires, découvrez le spot de communication sur les élèves CPIP ! Réalisé avec la contribution dynamique des élèves CPIP de la 22^{ème} promotion, cette vidéo de moins de trois minutes valorise nos élèves, leurs trajectoires, leurs motivations, les valeurs qu'ils portent, à travers cinq portraits qui ont embrassé la carrière de CPIP.

Élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, votre école est fière de vous !

Voir le film : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/-ecole/actualites/article/chaque-jour-c-est-donner-du-sens.html>



La direction de la recherche et de la documentation

Le développement d'un programme de recherche prospective et appliquée

Deux axes de recherche permettent le développement d'un programme de recherche prospective et appliquée à l'Énap :

- 1) Pratiques pénitentiaires et contextes d'action
- 2) Dispositifs pénitentiaires et rationalités politiques.

Les travaux de recherche menés par le CIRAP (Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire) visent à analyser les dimensions contextuelles des pratiques pénitentiaires ainsi que des programmes de prise en charge des justiciables. Quelles sont les normes (juridiques, culturelles, sociales) qui président à l'organisation des expérimentations dans l'univers pénitentiaire ? Comment les acteurs s'y adaptent, se les approprient et les reçoivent ? Ces questionnements en lien avec les contextes d'action sont menés à partir d'une problématique globale articulant la dialectique de la permanence et du changement.

L'innovation des acteurs de terrain peut donner lieu à une demande d'accompagnement des pratiques par la recherche. Structurées sur un mode appliqué, nos analyses développent une dimension évaluative qui pointe des objectifs de transformation engageant à la fois le chercheur et l'environnement social dans son ensemble.

Il s'agit d'analyser notamment des « ensembles pratiques » relatifs à la complexité et à la multiplicité des prises en charge en se donnant les moyens de mieux comprendre les modalités par lesquelles l'action pénitentiaire s'efforce d'orienter ses politiques de traitement et de prise en charge de comportements jugés délinquants.

Rapports de recherche

Nouvelles problématiques de prise en charge des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS).

Construction et accompagnement de programmes au sein de trois établissements pénitentiaires spécialisés de la Direction Interrégionale de Bordeaux (par Guillaume Brie).

Le rapport présente les modèles de parcours de prise en charge pénitentiaire des Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel (AICS) – co-construits avec les prati-

ciens de trois établissements pénitentiaires retenus pour la recherche-action – et leur analyse. Le travail préalable de cartographie des publics concernés a fait apparaître trois résultats fondamentaux :

- « Les condamnés sexuels présents dans les trois établissements pénitentiaires appartiennent très majoritairement aux fractions les plus démunies des classes populaires, souvent marquées par des conditions économiques et sociales laborieuses ; ce qui ne les distingue pas ici du reste de la population pénale en général ».

Enjeu : La variable socio-économique dégagée par ce résultat met au jour le poids de la réalité structurelle sur la question de l'insertion professionnelle et sociale de ces publics précaires et les marges de manœuvre particulièrement étroites des agents pour agir (directement) dessus.

- « Plus de la moitié des AICS ont fait l'objet d'une (ou plusieurs) condamnation(s) antérieure(s) pour d'autres infractions ne relevant pas de faits de nature sexuelle ». Ajoutons également l'existence d'une relation significative entre le fait d'être revenu en prison pour des faits de nature sexuelle et le fait d'avoir déjà été condamné auparavant pour des infractions autres que sexuelles.

Enjeu : ce résultat plaide nettement contre l'essentialisation du condamné, c'est-à-dire du mécanisme qui impute presque mécaniquement la condamnation sexuelle à sa nature supposée intrinsèquement déviant.

- « Les condamnés sexuels sont souvent d'un âge plus élevé que les autres détenus : certains sortiront des établissements au moment de la retraite ».

Enjeu : ce résultat pose la question de la prise en charge de ces justiciables à l'issue de leur période d'emprisonnement, hors construction d'un projet professionnel quelconque.

Pour lancer les ateliers de construction des prises en charge avec les agents, nous avons proposé d'articuler les réflexions à partir des résultats de la cartographie et de voir comment les constituer en axes de travail, en prenant en compte la complexité (et surtout la conflictualité) des différentes dimensions de la prise en charge.

Un programme de préparation à la sortie en maison d'arrêt.

Analyser et comprendre la dynamique des processus en jeu pouvant faire obstacle à sa mise en place et à son fonctionnement (par Lucie Hernandez).

Un des éléments essentiels de l'efficacité d'un programme concerne la qualité de sa mise en œuvre¹. Dans ce cadre, il était important pour le SPIP du Rhône d'avoir une « évaluation » de l'implantation de ce projet pour accompagner leur démarche, leur pratique et leurs questionnements. Le CIRAP a donc été sollicité sur ce point. Ce type d'analyse permet en effet d'introduire, à partir d'un regard décalé et d'une distance par rapport ce qui est proposé, un travail de réflexion visant à souligner puis analyser les points forts, mais également les effets pervers ou manquants qui pourraient compromettre le fonctionnement, l'utilité et/ou l'efficacité du programme.

Nous nous intéressons de fait à la fois aux effets intrinsèques de ce dispositif et de sa mise en place, mais aussi aux réactions qu'il suscite chez l'ensemble des acteurs impliqués. L'intérêt est de cibler principalement les obstacles à la mise en place de ce projet novateur et de trouver des pistes de réflexion visant à favoriser des conditions favorables à son implantation et à l'adhésion des acteurs-clés. Dit autrement, en questionnant le point de vue et les représentations des différents acteurs impliqués dans le dispositif, l'objectif de ce travail a été d'identifier et de comprendre les mécanismes (freins et leviers) pouvant avoir un impact sur la mise en place et le déroulement de ce projet.

La médiation animale en milieu pénitentiaire : un dispositif en faveur de la désistance ?

Exemple de la maison d'arrêt de Strasbourg (Claire-Emmanuelle Laguerre)

Dans une perspective cognitivo-comportementale, nous avons évalué l'efficacité du dispositif de médiation animale mis en œuvre auprès de détenus à la maison d'arrêt (MA) de Strasbourg. Depuis 2008, ce dispositif a pour ambition de répondre aux exigences

de la prévention de la récidive. Il permettrait aux personnes détenues d'engager une prise de conscience et un début de travail personnel vers la responsabilité. Toutefois, ces différentes dimensions que semble mobiliser la médiation animale n'ont pas encore été évaluées malgré l'intérêt grandissant pour les potentiels avantages des interactions humain-animal.

Nous avons mis en place une étude analysant les répercussions d'un tel dispositif sur le fonctionnement affectif et cognitif des personnes détenues à la MA de Strasbourg. Nous avons évalué deux volets de cette activité, à savoir :

- Le travail en groupe : durant près d'1h, 4 à 5 personnes détenues abordent une thématique (ex. addictions, violence, respect de l'autre, sexualité, etc.) permettant de créer des passerelles entre l'homme et l'animal grâce à la mise en évidence de situations analogues.
- Le travail en « référent » : à la MA de Strasbourg, trois locaux ont été aménagés pour accueillir une trentaine d'animaux abandonnés ou maltraités. Ces animaux vivent à demeure dans la prison. Deux se trouvent au quartier des mœurs et un au quartier des femmes. Chaque détenu, dit « référent », a à sa charge un animal. Il en est responsable et doit en prendre soin chaque jour (soins, entretien, nourriture). Le détenu référent vient s'en occuper 1h par jour en groupe dans un créneau précis.

L'étude de la motivation à s'engager et à poursuivre la médiation animale constituait le cadre général de l'étude. Il s'agissait de comprendre les processus motivationnels mis en place par les personnes incarcérées à s'inscrire dans de tels dispositifs en tentant de mettre en évidence la part situationnelle et individuelle. Deux phases y sont observées : la première tente d'amener la personne placée sous main de Justice (PPSMJ) vers une décision de changer (processus cognitifs) ; la deuxième phase vise à consolider cette décision de changement et à entreprendre des actions pour y donner suite (processus conatifs).

¹ Lipsey, M. W., Howell, J. C., Kelly, M. R., Chapman, G., & Carver, D. (2010). Improving the effectiveness of juvenile justice programs: A new perspective on evidence-based practice. Washington, D.C., Georgetown University: Center for Juvenile Justice Reform.

Les Dossiers thématiques

Les cadres de l'administration pénitentiaire et l'autorité, variation des positions dans l'espace pénitentiaire.

Laurence Bessières

Ce dossier thématique propose, à partir d'une approche socio-ethnographique, une analyse des modes de gouvernance des cadres de l'administration, représentés ici par les directeurs des services pénitentiaires occupant les fonctions d'adjoint, et les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation-chefs d'antenne. L'objectif est d'interroger la complexité de l'activité quotidienne de ces cadres, notamment à partir de l'immatérialité de leur travail, et ce afin de mettre en exergue la variété des positions occupées par ces cadres de proximité et la diversité des statuts qui en résulte.

Afin de répondre aux multiples interrogations, le choix a été fait d'opter pour une méthodologie de type socio-ethnographique permettant d'être au plus près de l'activité quotidienne des cadres et d'être en mesure d'en saisir la complexité. Cette démarche est détaillée et questionnée dans une première partie.

La seconde partie de ce rapport est consacrée aux pratiques et jeux de rôle qui s'opèrent au cours des « événements de parole » (réunions, audiences, rapports, commissions, entretiens) qui représentent l'un des appuis instrumentaux de l'autorité ; ces temps d'échange, véritable support discursif de l'autorité du chef, permettent de saisir l'immatérialité de l'exercice quotidien de l'autorité et la variation des positions occupées par les cadres de proximité dans ces espaces



socio-pénitentiaires. Pour clôturer la réflexion sur l'exercice de l'autorité, nous analysons les dispositifs qui encadrent et supportent l'action des cadres ; cette focale permet de s'interroger sur le rapport entre l'oralité omniprésente dans cet univers et des écrits variés et situés, et aussi de saisir le degré de dématérialisation, voire de désincarnation de l'autorité des cadres de proximité pénitentiaire.

Ce dossier a fait l'objet d'un temps d'animation pédagogique avec les élèves DSP 46 en juillet 2017.





La médiathèque Gabriel Tarde

L'année 2017 a été marquée par une innovation attendue et importante : l'ouverture du **nouveau portail de la médiathèque Gabriel Tarde**.

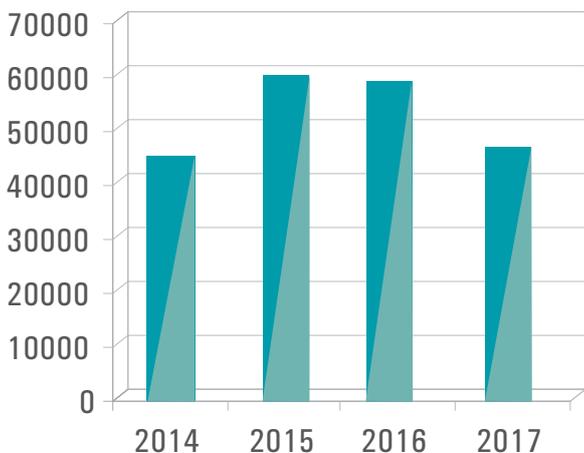
Ce portail, fruit d'un travail d'une année entre l'équipe de la médiathèque et le prestataire pour en définir les contours, fonctionnalités, rubriques, remplace l'ancien catalogue, devenu obsolète.

Aujourd'hui, ce sont près de 25 000 documents contemporains et 20 000 ouvrages anciens qui sont mis à la disposition des publics à partir du portail, auquel on peut accéder par le site internet de l'Énap, ou par son intranet. L'accès aux différents catalogues, à la bibliothèque numérique, aux bibliographies conçues par l'équipe, aux parcours thématiques ou encore aux travaux des élèves se fait donc aisément à partir d'un point unique.

Ce nouvel outil, adapté aux équipements des utilisateurs (ordinateur, tablette, smartphone) sera évolutif et permet de vivifier la recherche documentaire.

Fréquentation :

Le système de comptage des entrées ayant été modifié, le nouveau portique indique une fréquentation de 49 064 visiteurs (soit 4088 personnes par mois correspondant à 986 visiteurs par semaine). A ces chiffres, il faut ajouter les 3143 entrées de parcours découverte.



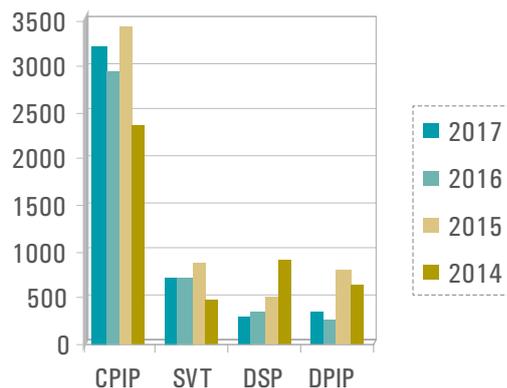
Le nombre de personnes inscrites à la médiathèque a augmenté de 21 %

8787 prêts sur l'année, soit 172 prêts de documents par semaine



Dont :

3211 CPIP (2943 en 2016, 3440 en 2015, 2362 en 2014)
 733 SVT (719 en 2016, 878 en 2015, 476 en 2014)
 294 DSP (353 en 2016, 495 en 2015, 920 en 2014)
 348 DPIP (256 en 2016, 798 en 2015, 637 en 2014)



Quelques chiffres par thématique :

1370 prêts effectués sur le fonds Droit pénitentiaire (1346 en 2016)

468 prêts effectués sur le fonds Criminologie (583 en 2016)

350 prêts effectués sur le fonds Préparation aux concours (237 en 2016)

108 prêts effectués sur le fonds Travail Social (108 en 2016)

134 prêts effectués sur le fonds Management (137 en 2016)

96 prêts effectués sur le fonds Santé (136 en 2016)

1173 prêts effectués sur le fonds Romans (978 en 2016)

1215 prêts effectués sur le fonds BD (1673 en 2016)

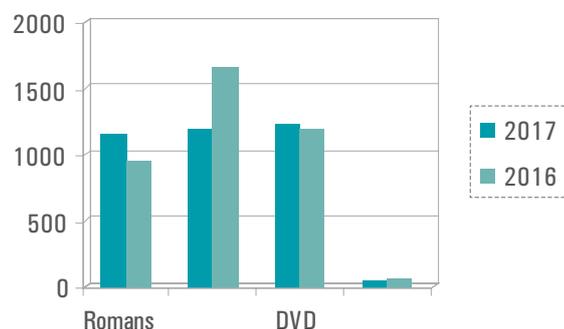
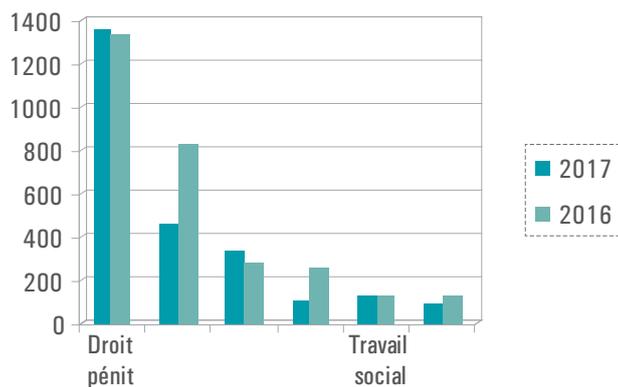
1244 prêts effectués sur le fonds DVD (1198 en 2016)

66 prêts (77 en 2016) effectués sur le fonds des Productions culturelles

94 prêts effectués sur le fonds Livres Audio

Les 10 ouvrages les plus empruntés en 2017 :

- « Droit pénitentiaire », Jean-Philippe Duroché
- « La probation 1885-2005 », Yves Perrier
- « Moderniser la probation française », Martine Herzog-Evans
- « Guide de l'exécution des peines 2017 », Laurent Griffon-Yarza
- « La prison », Jean-Paul Céré
- « Code de procédure pénale 2017 »
- « Le comportement délinquant », Andrews D. A.
- « Droit de l'exécution des peines », Martine Herzog-Evans
- « Droit pénitentiaire », Clément Margaine
- « Insertion et désistance des PPSMJ », Paul Mbanzoulou



La politique d'acquisition

- Maintien des thématiques de prédilection à savoir le droit pénitentiaire, la criminologie, le droit pénal.
- Acquisitions très importantes dans le fonds radicalisation religieuse pour répondre à l'actualité et aux orientations de la DAP et plus largement du ministère de la justice,
- Renforcement du fonds en droit administratif et finances publiques pour les besoins de la Classe Préparatoire intégrée

Les acquisitions : 1007 ouvrages (1189 en 2016, 971 en 2015), 65 documents audiovisuels (55 en 2016, 92 en 2015) acquis et réception de 55 nouveautés dans le fonds des productions culturelles.

Les indexations d'articles : 600 articles de périodiques (844 en 2016) ont été référencés sur le logiciel documentaire

Les visites

13 visites de la médiathèque (21 en 2016) ont été organisées pour des groupes extérieurs ou dans le cadre des visites de délégations étrangères.

Le nombre de consultations

- sur la base du catalogue informatique Internet (ancien portail) : 10361
- sur l'OPAC : 13948

Le nombre de lecteurs inscrits à la médiathèque : 2746 (2267 en 2016, 2230 en 2015, 1827 en 2014 et 1556 en 2013).

Contribution de la médiathèque à l'action de formation de l'école

Réalisation de dossiers documentaires en lien avec les enseignements

4 dossiers documentaires ont été réalisés en 2017 par les documentalistes de la médiathèque pour accompagner des sessions de formation continue, des enseignements ou colloques ou remplacer des cours en formation initiale.

- **Les victimes** (réalisé dans le cadre de la formation initiale des DSP et DPIP en novembre 2017)
- **La déontologie au cœur des missions et de la pratique professionnelle du CPIP** (réalisé dans le cadre de la journée thématique du 28/03/2017 des CPIP20 et du 15/11/2017 des CPIP21)
- **Grand banditisme** (réalisé pour la session de FC du 15 au 19/05/2017).
- **Administration pénitentiaire et partenariat** (réalisé dans le cadre de la formation initiale des DPIP10 et DSP47 en octobre 2017)

Réalisation de bibliographies thématiques destinées au public de la Classe Préparatoire Intégrée (CPI) :

- Droit pénal et procédure pénale
- Préparation aux concours
- Criminologie
- Droit administratif
- Droit constitutionnel
- Droit européen
- Droit pénitentiaire
- Libertés fondamentales et droits fondamentaux
- Finances publiques
- Histoire

Recherches documentaires :

L'équipe de la Médiathèque a effectué 18 recherches documentaires (36 en 2016) :

- Recherches ponctuelles (simple mise à disposition d'un texte juridique ou d'un ouvrage ou d'un article)
- Recherches complexes avec possible mise en page d'un document à valeur ajoutée (dossier documentaire, bibliographies, revue de presse).

Veille juridique (janvier à mi-décembre 2017) :

161 liens (164 en 216) vers des textes et 37 mails (50 mails en 2016) ont été envoyés aux personnels issus de la veille sur Légifrance, le Bulletin officiel, APNET, les panoramas publiés via Modalin (Intranet et Internet justice), et le site de la Chancellerie





Le centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines

Le CRHCP a été particulièrement investi dans la modernisation des outils documentaires avec la création du nouveau portail documentaire donnant accès au fonds contemporain ainsi qu'au fonds historique (<http://enapagen1.bibenligne.fr/>) et l'ouverture d'une rubrique sur l'histoire et le patrimoine pénitentiaire sur le site internet de l'école (<http://www.enap.justice.fr/histoire/histoire-patrimoine>). Désormais, ces outils rassemblent et valorisent, outre la totalité des ressources documentaires, des ressources iconographiques (117 000 à ce jour), la bibliothèque numérique (35 500 références), les parcours thématiques historiques et l'Espace pédagogique Pierre Cannat.



L'espace Pierre Cannat a connu une fréquentation record avec 91 visites de groupes commentées par les 3 agents du CRHCP, 1291 personnes dont 638 élèves et stagiaires et 177 extérieurs ont pu découvrir ce lieu pédagogique dédié à l'histoire pénale et pénitentiaire et apprécier, en début d'année, une exposition « Le Rouge et le blanc » dont le parcours s'achevait dans l'Espace Cannat.

Deux jeux à visée pédagogique ont été créés par le CRHCP sur les symboles pénitentiaires sur le modèle du Lynx et du Dobbler. Il est proposé aux élèves notamment lors des forums d'accueil et remporte un vrai succès.

Les chiffres de 2017 :

- ↘ La rétrocérisation (opération qui consiste à transformer les anciens fichiers numériques image en fichiers texte pour permettre la recherche en texte intégral) de 20 000 vues,
- ↘ 8 demandes de prêt d'objets et de documents pour des expositions de partenaires
- ↘ Fonds photographiques : numérisation complémentaire du fonds du Petit parisien (300 clichés)
- ↘ Dépouillement de périodiques : Revue de science criminelle et de droit pénal comparé (1990-1995), Revue pénitentiaire et de droit pénal (1947-1997) et Revue pénitentiaire et des institutions pénitentiaires (1843-1847)
- ↘ Transcription d'un manuscrit : Le Livre du bagne
- ↘ Opérations de prêt : 246
- ↘ 1537 visiteurs
- ↘ Enseignements d'histoire : 45h30
- ↘ Traitement de notices : 3511
- ↘ Documents mis en ligne : 166
- ↘ Documents numérisés : 10 687 pages ou images
- ↘ 89 ouvrages commandés dont 61 pour la mezzanine et 28 pour le fonds d'acquisitions rétrospectives

Consultations des 3 bases du CRHCP : **27 146** (en moyenne : 2262 recherches/mois)





Communication autour du CRHCP et de ses ressources

- Lettre du CRHCP, n°22, décembre 2017
- Association des Médailleurs de l'Administration Pénitentiaire : contribution au contenu des 2 numéros du « Vert et l'amarante » édités par l'Énap en 2017
- Collaboration active à plusieurs expositions de l'Énap :
 - « Le Rouge et le blanc : les peintres du bagne » ; visites guidées (janvier-février)
 - « Prison : genre féminin » (2^{ème} semestre)
 - « Manuel : le fonds retrouvé ? » (2^{ème} semestre)

Partenariats

- BNF : perception d'une subvention de 3 816 euros
- CNRS : versement d'une subvention de 4 000 euros (convention CLAMOR/Énap)
- Arnaud Théval : participation à l'exposition « L'œilleton inversé » aux Jacobins (Agen)
- Criminocorpus : participation au projet HUGO (patrimoine des lieux de justice)
- Musée Machelon de Gannat : prêt d'objets et d'effets pour une exposition
- Le département de l'Allier : prêt d'objets et d'effets pour une exposition à la Mal-coiffée
- Université du Temps libre Nancy : prêt de l'exposition sur les grandes dates de l'administration pénitentiaire
- DISP de Bordeaux : prêt d'objets et d'effets pour les journées européennes du Patrimoine
- Musée des Confluences (Lyon) : demande en vue du prêt d'objets pour une exposition internationale itinérante (Lyon, Berne, Dresde) sur l'enfermement en 2019-2020
- Archives départementales du Maine-et-Loire (49) : prêt d'objets pour une exposition
- Archives départementales du Lot-et-Garonne: supervision du Lien n°8 : « 100 ans de criminalité en Lot-et-Garonne » (JMA)
- Mairie de Pont-L'Évêque : prêt d'objets pour une exposition dans l'ancienne prison
- Cinéma « Les montreurs d'images » (Agen) : prêt d'objets dans le cadre du festival Cinéma-justice (février)

Mémoire pénitentiaire :

- reportages photos, visites guidées audiovisuelles, collecte d'objets et de documents dans des établissements fermés ou en cours de fermeture ou sur proposition du chef d'établissement, entretiens audiovisuels : ancienne MA de Béziers, interviews de MM. Castaldi et Navarro
- Conférences sur l'histoire pénitentiaire à la demande des établissements ou partenaires : CD de Roanne, Mémorial national de la prison de Montluc, Maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone, Ancienne MA de Béziers (ville de Béziers)



L'unité édition

Chargée de la conception de toutes les publications de l'école (y compris Presses de l'Énap), de la réalisation d'expositions publiques, et de la reprographie des supports de cours des élèves à la demande des départements d'enseignement, l'unité édition valorise la production pédagogique et intellectuelle de l'Énap.

Les Presses de l'Énap.

Depuis janvier 2016, l'unité gère le stockage, la gestion administrative et commerciale (devis, factures, envois, contact clientèle, ...) et la promotion de la maison d'édition de l'école « Les Presses de l'Énap ».

Fin 2017, une apprentie en BTS négociation relation clients a été recrutée afin de développer la politique commerciale des Presses de l'Énap.

152 projets de publication (159 en 2016) ont été pris en charge pour leur conception PAO.

Le budget d'impressions externes a réduit des deux tiers entre 2015 et 2017. Il est passé de 48642€ en 2015 à 18 110 € en 2017. Cette réduction a deux causes : une baisse de la production éditoriale en 2017, et surtout, l'internalisation de travaux de publication confiés auparavant à des imprimeurs privés.

4 221 962 copies effectuées dont 1 064 605 couleur (967 168 en 2016, soit +10 %), et 3 157 357 copies noir et blanc (3 062 841 en 2016, soit +3%, alors

que le nombre d'élèves a augmenté de 7,5% sur la période).

Analyse : la production de documents en copies couleur a augmenté dans une proportion supérieure à l'augmentation du nombre d'élèves, du fait de l'internalisation d'un grand nombre d'impressions de documents à vocation de communication ou de publications de recherche. Ceci induit donc une réduction des frais d'impression engagés par l'Énap.

En revanche, l'augmentation du nombre de copies noir et blanc est deux fois moindre que l'augmentation du nombre d'élèves en formation à l'Énap, ce qui confirme les résultats apportés par les efforts de réduction de la production de supports pédagogiques menés par l'unité.

Consommation papier 2 499 767 feuilles mobilisant un budget papier de 29 000€.

En conclusion, les efforts de dématérialisation et rationalisation des supports de l'Énap continuent de porter leurs fruits, puisque l'unité a à la fois diminué ses commandes extérieures, ses impressions internes et la consommation de papier, dans un contexte d'augmentation du nombre d'élèves.

Les archives de l'Énap

Les services ont versé aux archives 34,8 mètres linéaires. 42 personnes ont consulté les archives en 2017. Le taux de saturation des deux locaux d'archives atteint les 90%.

Le projet de tableau de gestion des archives de l'Énap est remis à la validation du directeur des Archives départementales de Lot et Garonne.



Les Presses de l'Énap

En 2017, **1163** ouvrages des Presses de l'Énap ont été vendus.

Deux nouveaux ouvrages ont été publiés en 2017 :

— **Les femmes incarcérées.**

Sous la direction de Franck Violet et Rolande Chazot.

Collection **Savoirs et pratiques criminologiques**

Les femmes incarcérées sont un objet d'étude traditionnellement peu observé. Elles ne représentent, il est vrai, qu'environ 3% de la population carcérale française. Pourtant, ce fait mérite l'attention en raison de ses spécificités mais également parce qu'il pose la question de l'emprisonnement. Le faible nombre des lieux de détention dédiés aux femmes conduit souvent à les incarcérer loin de leurs proches. Parce qu'elles heurtent les représentations sociales et évoluent dans un univers exclusivement féminin, elles sont souvent oubliées.

Ces singularités, qui rendent l'entrée et le temps de détention souvent complexes, retiennent sur le comportement de ces femmes au quotidien. En effet, si l'administration pénitentiaire, tout comme les nombreux acteurs sanitaires et sociaux, conjuguent leurs efforts pour améliorer la prise en charge des femmes incarcérées, force est de constater que leur détention révèle de multiples problématiques.

Pourquoi, plus que les hommes, les femmes souffrent-elles d'une perte de lien alors qu'elles bénéficient de conditions de détention différentes ?

À partir des formes plurielles de la criminalité féminine qui permettent de mieux cerner leurs réalités, un colloque international s'est déroulé les 31 mars et 1^{er} avril 2016 à l'Université catholique de Lyon, dans les locaux de l'ancienne prison Saint Paul. Les travaux scientifiques qui y ont été conduits, ont permis d'identifier les particularités de l'emprisonnement des femmes en retraçant leur parcours carcéral. En revenant sur les différents facteurs qui jouent un rôle dans cette mise à l'écart, ils ont laissé entrevoir, à l'aune de retours d'expériences, y compris étrangères, des pistes d'amélioration du vécu des femmes incarcérées.

L'ouvrage rassemble les contributions des intervenants, universitaires et praticiens (démographe, juriste, philosophe, psychiatre, psychologue, agents de l'administration pénitentiaire), qui ont tenté de répondre à la question suivante : pourquoi les femmes incarcérées se trouvent-elles dans une situation particulièrement singulière ?



— **Le Manuel des prisons**

Regards sur des prisons de l'entre-deux-guerres

Fabienne Huard-Hardy

Collection **mémoires pénitentiaires**

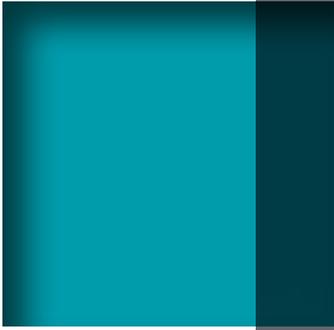
Que sont et que seront les prisons du 21^{ème} siècle ? A cette question, une réponse univoque ne peut être apportée sans risquer la simplification ou la caricature. Car toute structure, tout lieu de vie collective soumis à un cadre institutionnel plus ou moins rigide, porte en lui les traces d'une évolution et d'un parcours qui s'inscrivent dans l'histoire.

C'est précisément dans la perspective de nourrir notre réflexion contemporaine sur la prison que l'Énap a décidé de mener un travail de valorisation et d'analyse d'un fonds photographique très riche provenant d'une campagne réalisée par le Studio Henri Manuel dans les années 1930.

A partir de ces 850 clichés environ couvrant des établissements répartis sur le territoire national pendant l'entre-deux-guerres, le propos est de tenter d'aller au-delà des images et, par leur analyse, d'approcher ce que pouvait être le quotidien carcéral de cette époque, pour mieux cerner ce qui nous est dit de cette réalité.

Ainsi l'identification d'éléments fondateurs d'un monde carcéral nous permet une approche à la fois documentée et critique de l'existant pénitentiaire et du sens que l'on donne à la peine.

Tant il est vrai que l'on gagne à apprendre de sa propre histoire....



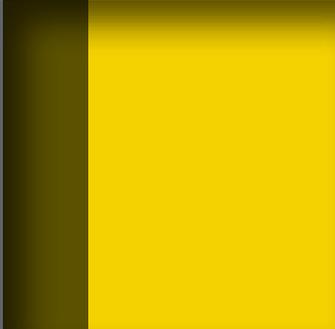
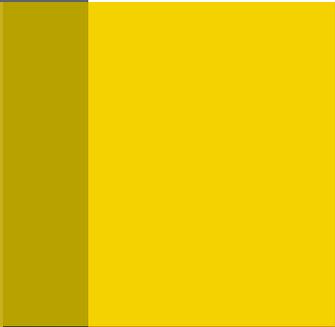
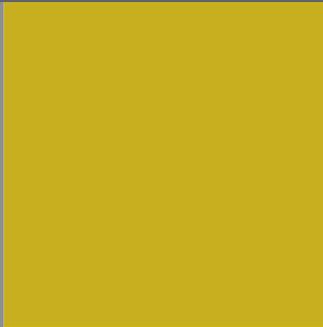
Les **PRESSES** de l'Énap
 ΓΕΣ ΠΡΕΣΣΕΣ ΔΕ Λ. ΕΝΑΠ



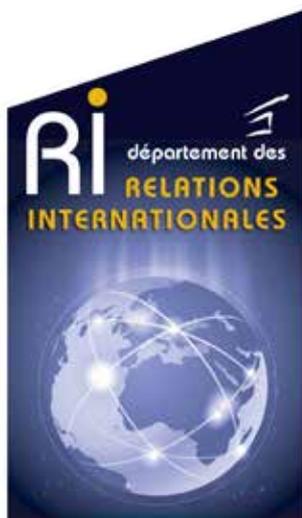
Flashez-moi pour accéder à la **BOUTIQUE EN LIGNE**



<http://presses.enap.justice.fr/fr-la+boutique.html>



Le département des relations internationales



Depuis son arrivée à Agen en 2000, l'Énap ne cesse de développer son activité internationale et est reconnue pour son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la formation pénitentiaire.

Le département des relations internationales (DRI) travaille en lien avec la Délégation aux Affaires Européennes et Internationales (DAEI), l'opérateur du ministère de la justice « Justice Coopération Internationale » (JCI), le service des relations internationales du cabinet du directeur de l'administration pénitentiaire, les ambassades françaises, les directions d'administrations pénitentiaires ou les écoles pénitentiaires étrangères.

Ce département, composé de trois personnes, multiplie les coopérations bilatérales et, avec certains pays, l'Énap a signé des accords de coopération. L'activité internationale de notre école s'est portée sur 103 pays (accueils, missions et contacts) depuis la création du DRI en 2000.

5 grands objectifs guident les actions du département des relations internationales de l'école, à l'Énap et à l'étranger :

- ↘ Être au service des élèves en formation initiale
- ↘ Être au service des personnels en formation continue et des départements de l'Énap
- ↘ Représenter l'Énap sur des séminaires internationaux
- ↘ Être présent sur les projets européens
- ↘ Favoriser la coopération et l'assistance internationale

↘ **Être au service des élèves en formation initiale** est une mission développée au DRI depuis la 37^{ème} promotion de DSP, soit depuis 2007.

En 2017, ce sont **24 élèves de la 46^{ème} promotion de DSP qui sont partis en stage d'une semaine en Espagne sur la thématique des Modules de Respect**. Les élèves ont été invités à travailler sur la rédaction de fiches thématiques qui enrichiront le « guide sur les modules de respect » en cours d'élaboration par un groupe de travail animé par l'Énap.

↘ **Être au service des personnels** en formation continue est une mission qui a généré de plus en plus de demandes. En effet, les visites d'études permettent de découvrir des systèmes pénitentiaires étrangers et de transposer certaines bonnes pratiques afin d'accompagner les orientations nationales.

Les modules de respect

Des visites d'études sur les modules de respect en Espagne ont été mises en place par le DRI (2010, 2011, 2014, 2015, 2016) et ont conduit à la mise en place des modules de respect en 2015 au CP de Mont de Marsan.

En 2017, la thématique des Modules de Respect a mobilisé le service sur 3 déplacements en Espagne, l'organisation d'un amphithéâtre à destination des personnels de l'Énap et la mise en place de cours devant les DSP, officiers et 1er surveillants...

En juin 2017, une visite d'étude a été organisée au centre pénitentiaire de Léon (lieu de création des modules de respect) pour la direction de la Recherche afin d'initier une recherche sur les Modules de Respect et de pouvoir travailler sur 3 axes :

- Axe 1** : Une approche organisationnelle du dispositif : l'acteur-détenu et le système
- Axe 2** : Les relations surveillants / détenus
- Axe 3** : Les effets du dispositif sur la personne détenue



En septembre 2017, une visite d'étude à Madrid a été effectuée par 17 personnels impliqués dans un projet de Modules de Respect et représentant les 9 inter régions, qui a rédigé un rapport s'articulant sur des réflexions portant sur trois axes principaux :

- ↘ les moyens nécessaires en Espagne et les perspectives françaises,
- ↘ le fonctionnement espagnol et réflexions pour la France,
- ↘ les autres aspects et perspectives en lien avec l'Espagne ou la France.

Les transferts pénitentiaires

En novembre 2017, un voyage d'étude a été réalisé avec 12 personnels travaillant au sein des pôles de rattachement des extractions judiciaires et équipes locales de transfert. Cette visite d'étude visait à apprendre des pratiques professionnelles et pédagogiques italiennes en matière de transferts et extractions judiciaires.

↘ Représenter l'Énap sur des séminaires internationaux

En 2017, l'Énap par le biais du DRI a été représentée sur 11 séminaires ou conférences à l'étranger, participant ainsi au rayonnement international de l'école (Italie, Pays-Bas, Pologne, Côte d'Ivoire, Roumanie, Suisse, Ukraine).

↘ Être présent sur les projets européens et internationaux

est une activité qui est en nette augmentation sur ces dernières années.

L'Énap est impliquée dans le réseau des écoles pénitentiaires (European Penitentiary Training Academies - EPTA) qu'elle a initié en 2008 à Agen. Cette année 2017, la conférence annuelle s'est tenue en Suisse à Murten. L'Énap prend la présidence du réseau EPTA en 2018.

L'Énap est membre de l'organisation européenne de la probation (Confederation of European Probation - CEP) depuis 2013. En 2017, l'École a été représentée sur un séminaire consacré à la radicalisation violente.

En 2017, l'Énap s'est investie dans plusieurs projets :

- ↘ La candidature en tant que partenaire à un appel à candidature de la Commission Européenne (Direction Générale Justice) pour financer des activités liées à la mise en réseau des acteurs de la formation pénitentiaire (réseau EPTA).
- ↘ Le Contrat C2D – Contrat de désendettement et de développement, d'appui à l'École Pénitentiaire de Côte d'Ivoire, au titre de l'aide publique au développement.
- ↘ Jumelage en Tunisie (renforcement des institutions de l'administration pénitentiaire)

- ↘ Jumelage en Algérie (renforcement de l'administration pénitentiaire)
- ↘ Projet de jumelage au Maroc (Renforcement des capacités institutionnelles de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR))

A ce titre, les formateurs et représentants de l'Énap assurent des missions sur place ou auprès de publics accueillis à l'École. En 2017, Il s'est agi de missions d'expertise (mise en place d'un nouvel organigramme, amélioration du système de communication interne et externe, révision des curricula, greffe pénitentiaire, renforcement des structures administratives, renforcement des savoir-faire des assistants sociaux, etc.) et de formation (gestion de la violence et prise en charge de personnes détenues dangereuses, techniques d'intervention, etc.).

↘ Favoriser la coopération et l'assistance internationale est l'engagement de l'Énap qui se traduit en prêtant son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la formation pénitentiaire afin de contribuer à l'amélioration des pratiques pénitentiaires et à l'application des normes respectueuses des droits de l'homme au niveau international.

Ceci se traduit par des accueils à l'Énap de nombreuses délégations étrangères afin de leur faire découvrir le système pénitentiaire français et nos pratiques pédagogiques.

En 2017, l'Énap a accueilli 10 délégations étrangères qui ont eu un programme spécifique pour chacune d'entre elles. Au total 24 personnels étrangers ont été accueillis par le DRI et les différents services de l'école.

Le DRI travaille également avec des experts de l'école et des services déconcentrés pour assurer des formations de personnels pénitentiaires étrangers soit à l'Énap, soit à l'étranger.





Quelques chiffres représentatifs de l'activité du service :

- ↘ 165 personnels formés à l'étranger avec 4 missions de formation (Côte d'Ivoire, Sénégal, Emirats Arabes Unis – Dubaï & Sharjah)
- ↘ 72 agents missionnés à l'étranger
- ↘ 24 élèves en stage à l'étranger
- ↘ 11 missions d'expertise à l'étranger (Tunisie, Algérie, Côte d'Ivoire)
- ↘ 4 personnels andorrans formés à l'Énap
- ↘ 10 séminaires ou colloques à l'étranger
- ↘ 10 délégations accueillies à l'Énap
- ↘ 24 personnels étrangers accueillis par le DRI

Quelques actions de communication du département des relations internationales :

↘ Formalisation de la stratégie internationale de l'école :

Le département des relations internationales a rédigé un document reprenant toutes les facettes de l'activité de l'école au niveau international. Celui-ci se présente sous forme d'une brochure de 20 pages qui présente l'activité du département international avec ses partenaires, ses conventions, l'influence de l'Énap à l'extérieur des frontières nationales et les réseaux et les projets européens dans lesquels l'Énap est présente. Ce document reprend également la stratégie de coopération internationale souhaitée, les perspectives, la coopération au service de réformes, la participation des personnels de l'Énap aux missions à l'étranger ainsi qu'un bilan financier.

↘ Mise en place d'une commission d'accréditation des experts Énap :

Dans le cadre de la transparence dans la sélection des personnels Énap missionnés à l'étranger pour le compte de l'école, le DRI avait déjà mis en place des diffusions d'appels à experts. La seconde étape a été cette année de mettre en place une commission composée de la direction, de la formation, de la recherche et du DRI, qui accrédite des personnels volontaires pour des missions internationales sur une ou plusieurs thématiques et compétences vérifiées par cette même commission.

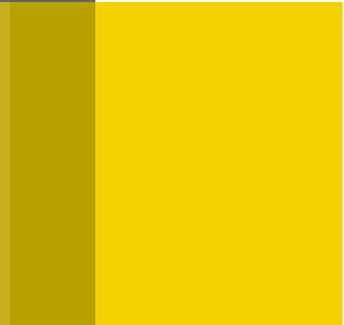
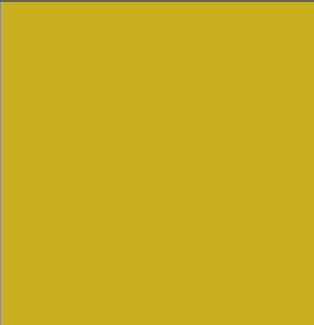
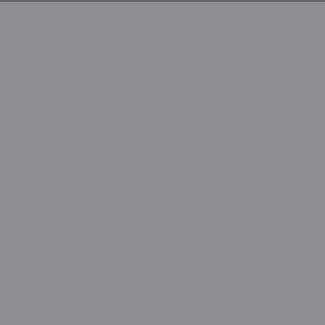
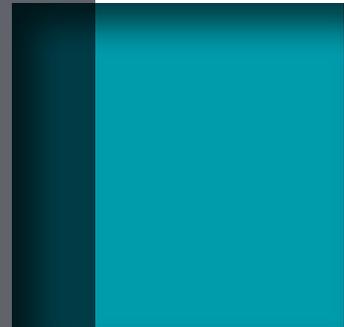


↘ Présentation de l'activité internationale de l'école :

Le département des relations internationales a organisé une présentation auprès de tous les personnels de l'école afin de présenter un bilan de l'activité du service en termes de coopération et de projets, mais également au travers de 12 témoignages de personnels ayant effectué des missions à l'étranger suivi de questionnements.

Sur l'ensemble des personnels présents à l'organigramme de l'Énap, 77 personnels avaient déjà fait depuis qu'ils sont à l'école au minimum 1 mission à l'international, soit 33% de l'effectif.





Les instances de l'Énap

Le conseil d'administration

Son rôle :

Le conseil d'administration délibère sur :

- ↘ Les orientations générales de l'école, dont le programme annuel des formations après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- ↘ Le catalogue annuel des actions de formation continue ainsi que le programme annuel des recherches, études et colloques après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- ↘ Le rapport annuel du directeur sur l'activité de l'établissement avant sa transmission au garde des sceaux, ministre de la justice ;
- ↘ Le budget et ses modifications ;
- ↘ Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- ↘ Les acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles ;
- ↘ L'exercice des actions en justice et les transactions ; il peut, dans les conditions qu'il détermine, déléguer ses attributions au directeur de l'école ;
- ↘ Les emprunts et participations à toute forme de groupement public ou privé ;
- ↘ Les catégories de contrats, conventions ou marchés qui devront, en raison de leur nature ou de leur montant, lui être soumis pour approbation ;
- ↘ L'acceptation des dons et legs ;
- ↘ Le règlement intérieur de l'école.

Il fixe son règlement intérieur.

Sa composition :

Le président : M. Philippe Lemaire, magistrat, avocat général près la Cour de Cassation

6 membres de droit

- ↘ Le directeur de l'administration pénitentiaire : M. Stéphane Bredin (titulaire), Mme Anne Berard (suppléante)
- ↘ 1 représentant du ministère du travail : M. Bernard Bailbe (titulaire), M. Noël Quipourt (suppléant)
- ↘ 1 représentant du ministère des solidarités et de la santé : M. Christophe Michon (titulaire), suppléant à nommer
- ↘ 1 représentant du ministère de l'éducation nationale : M. Olivier Dugrip (titulaire), Mme Annie Bresson (suppléante)
- ↘ 1 représentant du ministère de l'Intérieur : M. Philippe Lutz (titulaire), Mme Isabelle Guilloteau (suppléante)
- ↘ Préfet du Lot-et-Garonne : Mme Patricia Willaert (titulaire), Mme Emmanuelle Guenot (suppléante)

4 fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

- ↘ 1 directeur interrégional des services pénitentiaires : M. Patrick Mounaud (titulaire), Mme Marie-Line Hanicot (suppléante)
- ↘ 1 directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation : Mme Valérie Rosmade (titulaire), Mme Stéphanie Varinard (suppléante)
- ↘ 1 chef d'établissement pénitentiaire : Mme Sylvie Manaud-Benazerf (titulaire), M. Amadou Malloum (suppléant)
- ↘ 1 fonctionnaire exerçant en établissement pénitentiaire : Mme Yolaine Etcheverry (titulaire), M. Atmane Mameri (suppléant)

3 personnalités extérieures

- ↘ M. Jacques Launay, conseiller d'État, vice-président
- ↘ M. Emmanuel Rebeillé-Borgella, inspecteur général de l'administration du développement durable
- ↘ personnalité à nommer



3 délégués des élèves en 2017

- ↘ Surveillants 194 : Mme Linda Valagatukehe (titulaire), M. Brahim Bouna (suppléant)
- ↘ CPIP 22 : Mme Emilie Gack (titulaire), Mme Rania Ben Salah (suppléante)
- ↘ DSP 47 : M. Maxime Michel (titulaire), (suppléante), M. Julien Siguret (suppléant)

Représentants des organisations syndicales siégeant en CTM

- ↘ UFAP : M. Jean-François Forget (titulaire), M. Jean-Philippe Thomas (suppléant)
- ↘ FO : M. Emmanuel Baudin (titulaire), Mme Valérie Mousseeff (suppléante)
- ↘ CGT : M. Alexis Grandhaie (titulaire), M. Christopher Dorangeville (suppléant)

Représentants des personnels

- ↘ Titulaire à nommer, Mme Sophie Wilhelm (suppléante)
- ↘ Mme Joëlle Giraux-Caussil (titulaire), Mme Marie-Jésus Copado (suppléante)

Membres à titre consultatif :

- ↘ Mme Sophie Bleuet, directrice
- ↘ M. Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint
- ↘ M. Jean-Noël Decottignies, secrétaire général
- ↘ Mme Christine Lefevre, agent comptable
- ↘ Mme Nathalie Perrot, directrice de la formation
- ↘ M. Hugues Belliard, adjoint à la directrice de la formation, en charge des départements
- ↘ M. Sébastien Poirier, adjoint à la directrice de la formation, en charge des unités de formation
- ↘ M. Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche et de la documentation
- ↘ Mme Claudine Beauchemin, chef du bureau du recrutement et de la formation des personnels, DAP/Me4
- ↘ M. Olivier Goulet, contrôleur général économique et financier, DGFIP Bordeaux

Ses réunions en 2017 :

Réunion CA 1^{er} mars 2017 :

- ↘ Délibération n°1 : PV CA 29 novembre 2016
- ↘ Délibération n°2 : rapport d'activités 2016
- ↘ Délibération n°3 : règlement intérieur Énap

- ↘ Délibération n°4 : règlement intérieur CA
- ↘ Délibération n°5 : catalogue 2017 des formations continues
- ↘ Délibération n°6 : projet de recherche sur le Module Respect
- ↘ Délibération n°7 : compte financier et affectation des résultats 2016
- ↘ Délibération n°8 : budget rectificatif 1-2017
- ↘ Délibération n°9 : contribution 2017 au GIP-JCI
- ↘ Délibération n°10 : modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires à l'étranger et Outre-Mer des agents pris en charge par l'Énap

Réunion CA 27 juin 2017 :

- ↘ Délibération n°1 : PV CA 1^{er} mars 2017
- ↘ Délibération n°2 : budget rectificatif 2-2017
- ↘ Délibération n°3 : règlement intérieur de la commission de secours de l'Énap
- ↘ Délibération n°4 : conditions d'attribution des secours, prêts à caractère social et prêts d'accession à la propriété au bénéfice du personnel de l'Énap
- ↘ Délibération n°5 : modalités d'octroi de prestations à caractère social aux agents de l'Énap
- ↘ Délibération n°6 : modalités de prise en charge par l'Énap des frais relatifs à la classe préparatoire intégrée

Réunion CA 28 novembre 2017 :

- ↘ Délibération n°1 : PV CA 27 juin 2017
- ↘ Délibération n°2 : budget rectificatif 3-2017
- ↘ Délibération n°3 : budget prévisionnel 2018
- ↘ Délibération n°4 : modalités de révision de la subvention repas attribuée par l'Énap aux élèves en formation d'accès à un grade à compter du 1^{er} janvier 2018
- ↘ Délibération n°5 (a) : dérogation au taux de remboursement des indemnités de stage
- ↘ Délibération n°5 (b) : tableau récapitulatif des indemnités de stage suite à l'adoption de la dérogation au taux de remboursement des indemnités de stage
- ↘ Délibération n°6 : contribution 2018 au GIP-JCI
- ↘ Délibération n°7 : projet de recherche « la pénitentiaire et son image »

Le conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Son rôle :

Le conseil pédagogique et scientifique assiste la direction de l'École dans le choix des orientations de la direction de la formation et de la direction de la recherche de l'École. Il émet un avis, transmis au conseil d'administration, portant sur les programmes d'enseignement et de recherche, le catalogue annuel de formation et le contenu du programme annuel des recherches, études et colloques.

Sa composition :

Collège n°1 : « personnalités qualifiées »

- ↳ Emmanuelle Perreux, directrice adjointe de l'École nationale de la magistrature, en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche
- ↳ Christophe Lerat, directeur adjoint de la recherche et de l'innovation pédagogique, école des hautes études en santé publique, Rennes
- ↳ Marc Renneville, directeur de recherches « histoire des peines et des figures criminelles » au CNRS
- ↳ Eric Pechillon, professeur des universités en droit public, université Bretagne Sud
- ↳ Astrid Hirschelmann, maître de conférences, département de psychologie, université Rennes 2
- ↳ Nicolas Derasse, maître de conférences, histoire du droit, université Lille 2

Collège n°2 : « représentants du personnel pénitentiaire en exercice »

- ↳ Christelle Rotach, directrice de la MA Paris-La-Santé

- ↳ Laurent Theoleyre, directeur du SPIP du Rhône
- ↳ Jeanne Krzyzaniak, CURFO, DISP de Bordeaux
- ↳ Elise Raphiou, responsable de formation, CD de Muret
- ↳ Patrick Valette, commandant, ERIS de Paris
- ↳ Romain Malcles, CPIP, SPIP de l'Ain
- ↳ Lydia Amenzou, major, CP de Mont de Marsan

Membres Énap et DAP

- ↳ Sophie Bleuet, directrice
- ↳ Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint
- ↳ Nathalie Perrot, directrice de la formation
- ↳ Hugues Belliard, adjoint à la directrice de la formation, en charge des départements
- ↳ Sébastien Poirier, adjoint à la directrice de la formation, en charge des unités de formation
- ↳ Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche et de la documentation
- ↳ Claudine Beauchemin, chef du bureau du recrutement et de la formation des personnels (DAP/Me4)
- ↳ Annie Kensey, chef du bureau des statistiques et des études (DAP/Me5)
- ↳ Représentants des personnels :
Joëlle Giroux-Caussil (titul.) ou Marie-Jésus Copado (suppl.)
Titulaire à nommer ou Sophie Wilhelm (suppl.)

Ses réunions :

le CPS de l'Énap s'est réuni 3 fois : 14 février, 30 mai, 24 octobre.



Le conseil des élèves

Réunion 2017 : 10 octobre.

Composition :

Personnels Énap

- Sophie Bleuet, directrice
- Jean-Noël Decottignies, secrétaire général
- Nathalie Perrot, directrice de la formation
- Sébastien Poirier, adjoint à la directrice de la formation, en charge des unités de formation

Délégués de promotion

- Gnima Toure, déléguée titulaire de la 22^{ème} promotion d'élèves lieutenants pénitentiaires
- Benjamin Yot, délégué suppléant de la 22^{ème} promotion d'élèves lieutenants pénitentiaires
- Linda Valagatukehe, déléguée titulaire de la 194^{ème} promotion d'élèves surveillants
- Brahim Bouna, délégué suppléant de la 194^{ème} promotion d'élèves surveillants
- Emilie Gack, déléguée titulaire de la 22^{ème} promotion d'élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation
- Rania Ben Salah, déléguée suppléante de la 22^{ème} promotion d'élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Points à l'ordre du jour :

Informations de la part de l'administration

- 1/Rôle des délégués
- 2/Information sur la restauration participative –évolution de la subvention de l'Énap
- 3/Information sur le bilan des revues de chambres – respect du règlement intérieur
- 4/Information sur la politique numérique de l'École – déploiement du Wifi
- 5/Information sur les travaux structurels –clôture péri-métrique, salle de musculation, extension stand de tir

Points mis à l'ordre du jour par les élèves

- 1/Le restaurant administratif
- 2/La salle de convivialité
- 3/Demande d'autorisation de réfrigérateur dans les chambres
- 4/Question des chambres doublées
- 5/Manque de poubelles dans les bâtiments d'hébergement

Le comité technique

Le comité technique est compétent pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'École et notamment sur :

- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,
- les règles statutaires et les règles relatives à l'échelonnement indiciaire,
- les évolutions technologiques et de méthodes de travail et leur incidence sur les personnels,
- les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférant,
- la formation au développement des compétences et des qualifications professionnelles,
- l'insertion professionnelle,
- l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations.

Sa composition :

Représentants du personnel

- Marie-Jésus Copado (titulaire)
- Michel Tachin (titulaire)
- Laurent Deuze (suppléant)
- Michel Paillet (suppléant)
- Laurent Gaillard (suppléant)
- Corinne Gauthier (suppléante)

Représentants de l'administration

- Sophie Bleuet, directrice
- Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint
- Catherine Bamvens, chef du département des ressources humaines

Ses réunions en 2017 :

- 24 janvier et reconduction le 31 janvier ;
- 22 septembre ;
- 5 décembre et reconduction le 12 décembre.

Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail

Son rôle :

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'École nationale d'administration pénitentiaire est chargé d'assister le comité technique.

Sa composition :

Représentants du personnel

- Laurent Deuze (titulaire)
- Damien Filippi (titulaire)
- Laurent Gaillard (titulaire)
- Odette Baix (titulaire)
- Marie-Jésus Copado (suppléante)
- Aurélie Arran (suppléante)
- David Lindner (suppléant)

Médecin de prévention

- Catherine Auge

Assistant de prévention, référent technique, référent incendie

- Alain Gagnat

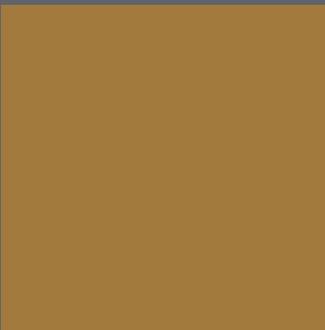
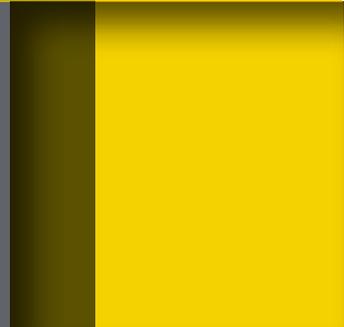
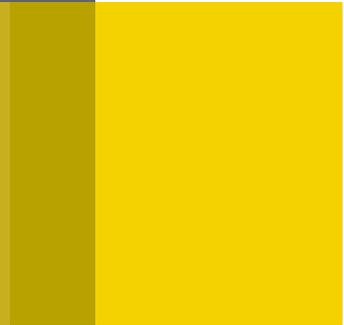
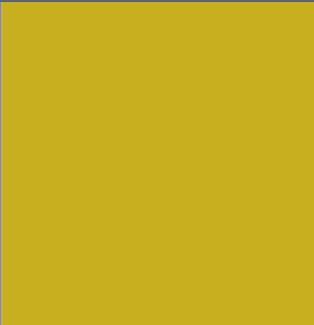
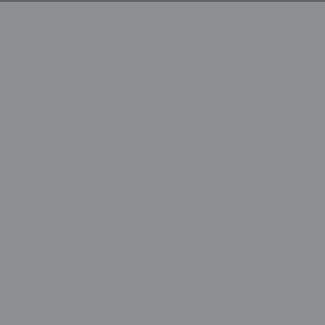
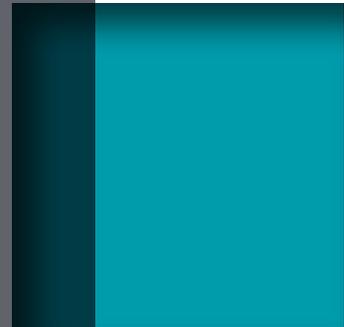
Représentants de l'administration

- Sophie Bleuet, directrice
- Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint
- Jean-Noël Decottignies, secrétaire général

Ses réunions en 2017 :

11 avril, 17 octobre, 14 décembre (avec visite sur les stands de la journée « Prévention Santé », ainsi que dans les vestiaires des personnels et les sanitaires pour personnes à mobilité réduite).



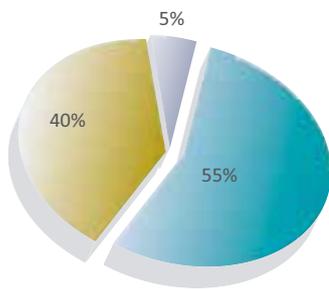


Les Moyens

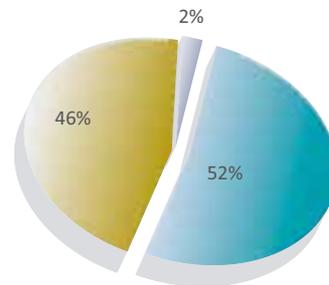
Les chiffres clefs

Répartition budgétaire 2017

Par enveloppe	Budget prévisionnel rectificatif n°3		EXÉCUTION			
	AE	CP	AE		CP	
Personnel	16 048 192 €	16 048 192 €	15 131 834 €	94%	15 131 834 €	94%
Fonctionnement	13 775 999 €	15 554 262 €	11 197 350 €	81%	13 195 842 €	85%
Investissement	1 601 375 €	1 460 854 €	1 338 581 €	84%	492 777 €	34%
Total	31 425 566 €	33 063 308 €	27 667 765 €	88%	28 820 453 €	87%

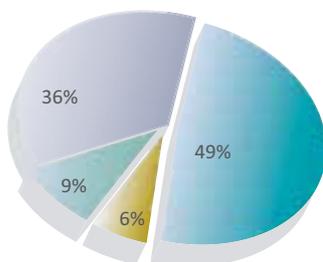


■ Personnel
■ Fonctionnement
■ Investissement

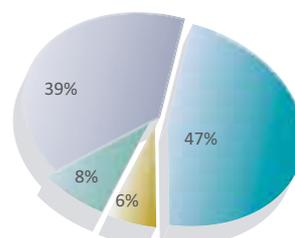


■ Personnel
■ Fonctionnement
■ Investissement

Par destination	budget prévisionnel rectificatif n°3		EXECUTION			
	AE	CP	AE		CP	
Section 1 - Formation initiale	15 816 399 €	15 861 775 €	13 545 015 €	86%	13 549 399 €	85%
Section 2 - Formation continue	1 834 963 €	1 844 743 €	1 803 704 €	98%	1 788 034 €	97%
Section 3 - Recherches & échanges	2 624 847 €	2 629 771 €	2 377 763 €	91%	2 400 747 €	91%
Section 4 - Support	11 149 357 €	12 727 019 €	9 941 283 €	89%	11 082 273 €	87%
Total	31 425 566 €	33 063 308 €	27 667 765 €	88%	28 820 453 €	87%



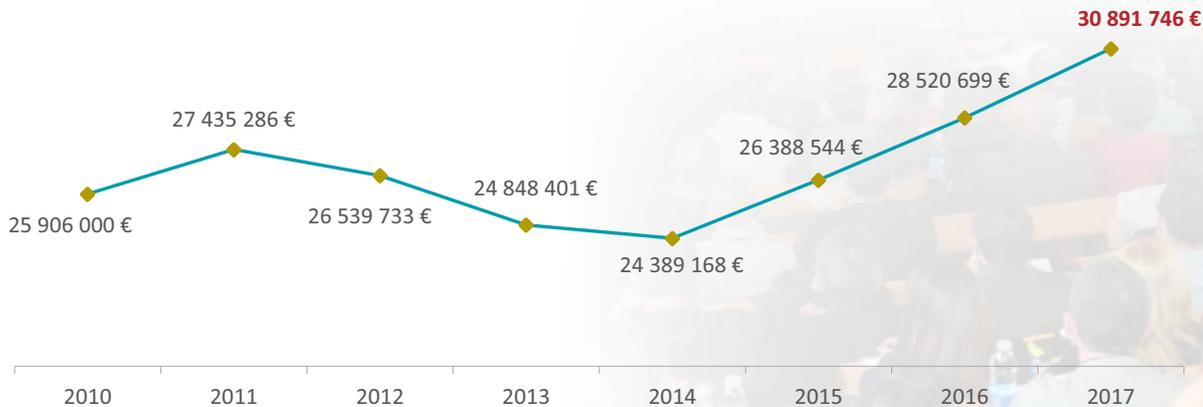
■ Section 1 - formation initiale
■ Section 2 - formation continue
■ Section 3 - recherches & échanges
■ Section 4 - support



■ Section 1 - formation initiale
■ Section 2 - formation continue
■ Section 3 - recherches & échanges
■ Section 4 - support

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes propres	556 912 €	499 888 €	364 453 €	768 186 €	476 303 €	422 016 €	449 382 €	164 778 €

Évolution de la subvention depuis 2010



A noter :

Subvention 2016

- ↘ 1 624 800 au titre du PLAT (en AE=CP)
- ↘ 1 789 100 au titre du PART (en AE=CP)
- ↘ 2 000 000 au titre des projets structurels (en AE=CP)

Subvention 2017

- ↘ 2 253 425 au titre du PLAT (en AE=CP)
- ↘ 2 120 300 au titre du PART (en AE=CP)
- ↘ 2 250 000 en AE et 99 440 en CP au titre des projets structurels

Les ressources humaines

Évolution de l'effectif réel (titulaires et contractuels) depuis 2010 + répartition des effectifs

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR CORPS

CORPS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	au 01/01/2016		au 31/12/2016		au 01/01/2017		au 31/12/2017	
							Physique	ETPT	Physique	ETPT annuel	Physique	ETPT	Physique	ETPT annuel
Personnel de Direction	9	10	9	9	8	8	5	5	5	5,58	5	4,80	6	5,80
Personnel Contractuel	54	57	57	44	44	34	38	36,33	51	42,71	44	42,70	48	45,50
Personnel Technique	8	8	6	6	5	8	10	10	14	10,83	14	14,00	14	14,00
Personnel d'insertion et de probation	22	21	19	19	18	20	22	21,66	17	19,92	17	16,32	22	18,73
Personnel administratif	73	69	65	71	70	70	74	69,83	75	71,1	75	72,40	75	71,66
Personnel de Surveillance	77	73	79	80	78	76	78	77,47	79	78	79	78,26	82	79,03
Chargés d'études documentaires	3	3	3	3	2	6	6	5,4	6	5,4	6	5,40	5	5,23
Mise à disposition	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,22	0	0,00	0	0,00
Effectif total	246	241	238	232	225	223	233	225,69	248	233,76	240	233,88	252	239,95

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL

		A	B	C	Total
01/01/2010		58	73	115	246
	% total	23,58	29,67	46,75	
01/01/2011		62	71	108	241
	% total	25,73	29,46	44,81	
01/01/2012		60	57	121	238
	% total	25,21	23,95	50,84	
01/01/2013		47	71	114	232
	% total	20,26	30,60	49,14	
01/01/2014		49	61	115	225
	% total	21,78	27,11	51,11	
01/01/2015		50	55	118	223
	% total	22,42	24,66	52,91	
au 01/01/2016	Physique	49	60	124	233
	% total	21,03	25,75	53,22	
	ETPT	47,16	59,6	118,93	225,69
	% total	20,90	26,41	52,70	
au 31/12/2016	Physique	48	62	138	248
	% total	19,35	25,00	55,65	
	ETPT annuel	46,53	60,20	127,03	233,76
	% total	19,91	25,75	54,34	
au 01/01/2017	Physique	49	58	133	240
	% total	20,42	24,17	55,42	
	ETPT	46,80	56,78	130,30	233,88
	% total	20,01	24,28	55,71	
au 31/12/2017	Physique	46	60	146	252
	% total	18,25	23,81	57,94	
	ETPT annuel	47,17	56,77	136,01	239,95
	% total	19,66	23,66	56,68	

L'unité gestion administrative et financière des élèves (UGAFE)

est rattachée au département des ressources humaines du Secrétariat Général de l'Énap dans sa gestion quotidienne. Le suivi budgétaire relève du DRHRS de la DISP de Bordeaux car les crédits de rémunérations des élèves sont affectés à la DISP.

La gestion administrative relève désormais de l'Énap puisque les élèves y sont affectés.

L'unité a pour missions la gestion de l'ensemble des actes administratifs à partir de la nomination par l'administration centrale et le suivi de la carrière des élèves en formation initiale à l'Énap. A cela s'ajoute le paiement des traitements, indemnités et autres prestations sociales des élèves.

Le nombre d'agents affectés à l'UGAFE est passé de 5 personnels en janvier à 9 en décembre.

L'ensemble des personnels du service ont été formés sur le SIRH Harmonie et les actes de gestion sont

saisis sur Harmonie à partir de la 196^{ème} promotion d'élèves surveillants.

Un travail important a été réalisé par le service informatique de l'Énap en lien avec le groupe projet Harmonie pour faciliter la saisie en masse des élèves lors de l'arrivée de promotion. Ces nouvelles procédures ont pu être mises en œuvre en janvier 2018 avec l'arrivée de la 196^{ème} promotion d'élèves Svts.

En septembre 2018 la gestion administrative de tous les élèves sera faite sur Harmonie pour permettre la pré-liquidation de leur paie via le SIRH.

L'UGAFE travaille en relation avec les différents services de l'Énap et plus particulièrement avec les unités de formation. Elle travaille en étroite collaboration avec la direction des ressources humaines de l'Énap et celle de la DISP de Bordeaux. Elle a également des contacts avec la Sous-Direction des Ressources

Humaines de la DAP (en particulier avec les bureaux ME4, RH4, RH5), les services de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) de Bordeaux qui

contrôle la paie, ainsi que les services RH et paie des Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires et des services déconcentrés.

Une journée de cohésion organisée pour les personnels de l'École !

Le vendredi 19 mai, les personnels de l'Énap étaient réunis le temps d'une journée autour d'un objectif commun : la réussite, en équipe !

Ils se sont donc prêtés au jeu. Des équipes se sont affrontées le matin et l'après-midi, de nombreux « défis » étaient proposés.

La journée s'est clôturée par une animation de groupe où chacun était invité à faire preuve d'imagination avec

plus de 14000 kapla : « construire ensemble », au sens propre comme au sens imagé, est un des objectifs pleinement atteint de cette journée de cohésion.

Un grand merci à tous les participants qui par leur bonne humeur et leur sens du collectif ont œuvré à la réussite de ce beau projet !

La formation des personnels de l'Énap

La formation continue et professionnelle tout le long de la vie des agents et personnels de l'Énap, est mise en œuvre par la Mission Développement des Compétences, rattachée au Département des Ressources Humaines.

Un bilan de formation, qui aborde les données financières, les données démographiques, les données pédagogiques et le suivi et le bilan du budget prévisionnel de formation, est réalisé chaque fin d'année afin d'être présenté le début d'année suivante au Comité Technique.

Le budget 2017 alloué à la MDC au titre de la formation continue des personnels, était de 64 680 euros. Le bilan de 2017, indique que 161 personnels ont été formés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation, soit 67% de l'effectif total de l'Énap.

En 2017, 358 formations pour 90 actions de formations (intra et externes), ont été gérées par la Mission Développement des Compétences dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation et 2 dans le cadre de l'ancienne CEDIF, soit un total de 360 formations ou 92 actions de formation.

Le nombre moyen de formation par agent formé était de 4 en 2017.

Le nombre maximal de formations pour un agent était de 7.

Quant à La durée moyenne d'une formation en 2017, elle était de 2 jours.

Le plan de formation de la MDC de l'année 2018 est en cours de réalisation.

Formation de sensibilisation aux risques psychosociaux (RPS)

En 2017, conformément au plan d'action de la Direction, au plan de formation de l'Énap et au plan national de formation du Ministère de la Justice, une formation obligatoire de sensibilisation aux risques psychosociaux (niveau initiation) a été proposée aux personnels en situation d'encadrement.

La formation d'un jour et demi, s'est déroulée en 2 parties :

Première partie

« Sensibilisation aux RPS » : une demi-journée les 12 et 19 janvier 2017 (2 sessions) . Nombre total de participants : 48.

Contenu de l'intervention : Les RPS : de quoi parle-t-on ? / La réglementation, les obligations et enjeux de prévention / Les facteurs de RPS.

Intervenante : Mme Carine Bouriat, référente santé-sécurité – Secrétariat Général – PFI – DRHAS de Bordeaux.

Seconde partie

« Manager dans la prévention des RPS » : une journée les 6 – 7 – 8 avril 2017 (3 sessions). Nombre total de participants : 45.

Contenu de l'intervention : Adopter les comportements pour prévenir et maîtriser le risque / Le bien-être au travail, un choix stratégique / Assurer ses rôles de prévention et d'alerte.

Intervenant : M.Chavanis pour TECHNOLOGIA.

A l'issue de cette formation, une procédure d'alerte a été mise en place pour permettre aux personnels en situation d'encadrement de l'Énap de prévenir les RPS auprès des services et des agents qu'ils encadrent.

Première cérémonie de prestation de serment des personnels de l'Énap

Lundi 02 octobre, 80 personnels de l'Énap (personnels de direction, de surveillance, d'insertion et de probation, administratifs, techniques et contractuels) ont prêté serment à la cour d'appel d'Agen. Tous ont confirmé leur engagement à respecter le code de déontologie, porté par le décret n°2010-1711 du 30 décembre 2010.

Après la réquisition du procureur général près la cour d'appel d'Agen, qui a rappelé combien l'ensemble des

métiers de la justice devaient contribuer à toujours mieux prendre en charge les usagers qui nous sont confiés, pour donner du sens à la peine et prévenir la récidive, le premier président a prononcé la formule de prestation de serment. A l'appel de leur nom, les 80 personnels se sont ensuite levés un à un, pour lever la main droite et dire « Je le jure ».

La solennité du lieu et de ces instants partagés ont fait de cette prestation de serment un moment inoubliable individuellement, et collectivement hautement symbolique.



L'immobilier

Transformation d'un logement de fonction en vestiaire destiné aux personnels en tenue

L'implication des agents du Département technique de l'école a permis de rendre opérationnel le vestiaire dans un temps restreint, les utilisateurs ont pris possession des lieux.

Sécurisation du site

Les travaux de construction d'une clôture périmétrique ont débuté depuis le mois de septembre 2017 et seront livrés courant 2018.

Extension de la salle de musculation

Les travaux d'extension de la salle de musculation sont en cours, il s'agit de doubler la surface actuelle au final les utilisateurs disposeront d'une surface utile de **160 m²**.

Construction d'un stand de tir et d'un bâtiment de simulation

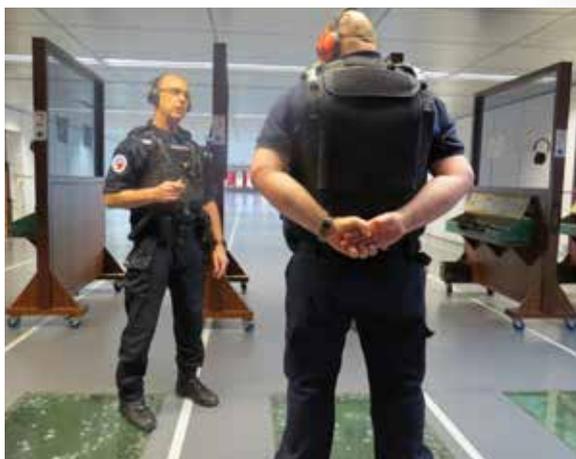
La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à Madame Carmentran et au cabinet d'architectes Delassere est en cours.

L'étude menée a permis de fixer le périmètre du projet et d'en faire une estimation financière en lien avec l'expression des besoins issue de réunions de travail avec les utilisateurs.

Pour l'heure, l'appel à candidature est lancé pour recruter de potentiels maîtres d'œuvre en capacité de conduire l'opération.

Par la suite, l'organisation d'un concours permettra sur la base d'un projet de sélectionner le lauréat.

Il est difficile de fixer dans l'immédiat la date de livraison de l'ouvrage que l'on peut envisager en 2020 à la fin du deuxième semestre.



Construction de deux escaliers de délestage à l'amphithéâtre Fallières

Le dossier de consultation des entreprises travaillé en 2017 sera mis en ligne ce début d'année et les travaux seront réalisés le deuxième semestre 2018.

Végétalisation des toitures terrasse des dojos

La végétalisation de la toiture terrasse des dojos 1, 2, 3, et 4 est réalisée.

La maintenance

L'équipe du département technique en 2017, a eu en charge l'écriture la gestion et la mise à jour de **23 contrats de maintenance**.

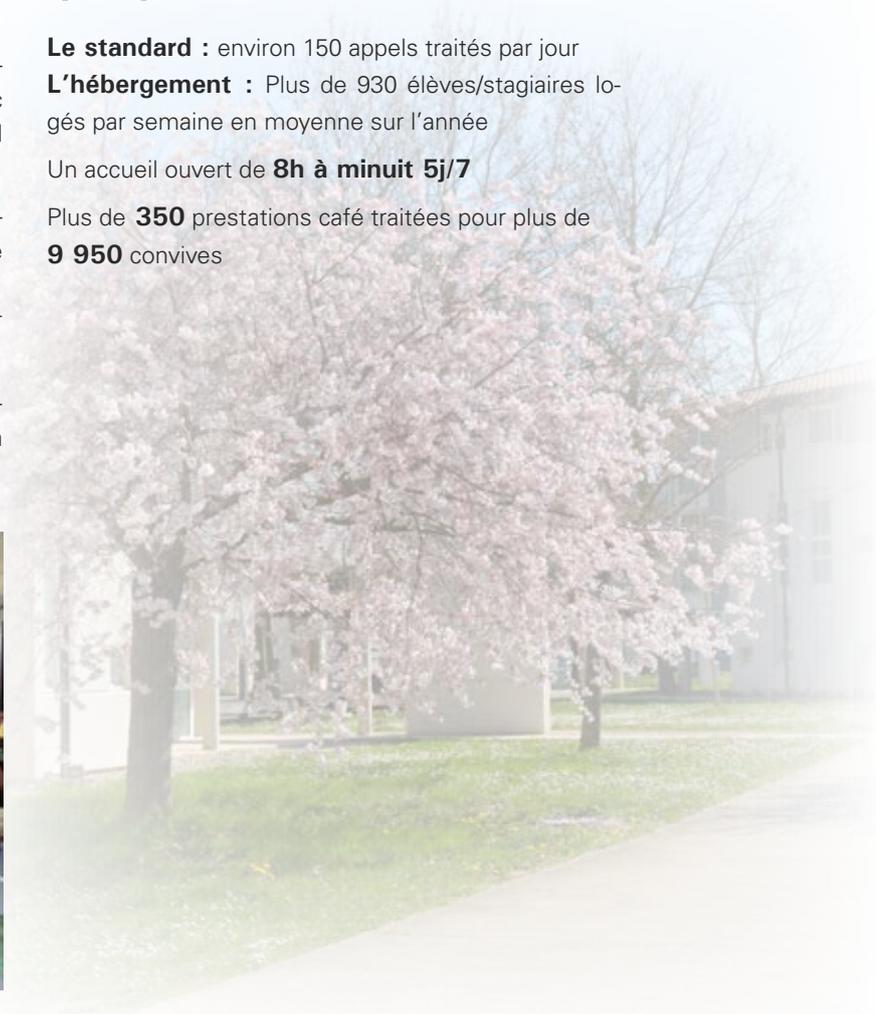
Accueil et hébergements en quelques chiffres

Le standard : environ 150 appels traités par jour

L'hébergement : Plus de 930 élèves/stagiaires logés par semaine en moyenne sur l'année

Un accueil ouvert de **8h à minuit 5j/7**

Plus de **350** prestations café traitées pour plus de **9 950** convives





Défilé de la fête nationale : Coup double réussi !



A l'occasion du défilé de la fête nationale 2017, l'Énap avait un pied à Agen et un pied à Paris. Le 13 juillet au soir, ce sont 81 élèves surveillants de la 194^{ème} promotion ainsi que des personnels de l'École qui ont porté avec fierté les couleurs de l'Administration pénitentiaire à Agen. Le lendemain, 8 élèves lieutenants et 32 personnels membres des ERIS (Equipes régionales d'intervention et de sécurité) descendaient les Champs Élysées, précédés du drapeau de l'administration pénitentiaires et de sa garde sous le commandement de Sophie Bleuet, directrice de l'Énap.

Ces deux défilés, menés pour la première fois de concert à Agen et à Paris, ont permis une double représentation de l'Énap. Le grand public a salué la présence de l'administration pénitentiaire à Agen comme à Paris par des salves d'applaudissements.

Au travers de la présence de ces unités défilantes, c'est l'administration pénitentiaire toute entière qui est reconnue, et avec elle ses métiers et les hommes et les femmes qui les exercent.

La logistique du défilé

45 chambres + 1 local de stockage réservés du 07 au 15 juillet

2 bus de 50 places et **3 véhicules administratifs** pour les déplacements

2 cantines pour tout le matériel (fournitures de dépannage) + effets d'uniformes de rechange

200 bouteilles d'eau et **180 paniers repas** fournis

Organisation des petits déjeuners à **3h** et **4h** du matin

Contacts

Secrétariat de la direction

Karine NOUHAUD, chef du pôle
05.53.98.98.93
karine.nouhaud@justice.fr
Cécile DARDEAU, assistante de direction
05 53 98 91 27
cecile.dardeau@justice.fr

Secrétariat de la formation

Josiane PLA : 05.53.98.91.20
josiane.pla@justice.fr

Filière directeurs

Christine JEAY-CEPEDE, responsable de l'unité
05 53 98 89 19
christine.cepede@justice.fr
Laurence SOULIE, adjointe au responsable de l'unité
05 53 98 90 35
laurence.soulie@justice.fr
Damien MESNIER, gestionnaire
05.53.98.90.94
damien.mesnier@justice.fr

Filière surveillants

Christelle PUECH, responsable de l'unité
05 53 98 89 82
christelle.puech@justice.fr
Marek DUNAJSKI, adjoint au responsable de l'unité
05 53 98 90 18
marek.dunajski@justice.fr
Christelle AUGE, gestionnaire
05.53.98.89.31
christelle.auge@justice.fr
Magalie CAZANOBES, gestionnaire
05.53.98.98.98
Magalie.cazanobes@justice.fr

Sandra GOVIN, gestionnaire
05.53.98.89.54
sandra.govin@justice.fr

David LINDNER, gestionnaire
05.53.98.92.12
david.lindner@justice.fr

Sandrine DUPUY, gestionnaire
05.53.98.89.74
sandrine.dupuy@justice.fr

Filière conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Karyn BERROU, responsable de l'unité
05 53 98 92.17
karyn.berrou@justice.fr
Brahim HATCHANE, adjoint au responsable de l'unité
05.53.98.89.84
brahim.hatchane@justice.fr
Corinne ANTONINI, gestionnaire
05.53.98.92.01
corinne.antonini@justice.fr
Corinne GAUTHIER, gestionnaire
05.53.98.92.14
corinne.gauthier@justice.fr

Filière premiers surveillants et lieutenants pénitentiaires

Laurent FAIVRE, responsable de l'unité
05.53.98.89.75
laurent.favre@justice.fr
Philippe NOUHAUD, adjoint au responsable de l'unité
05.53.98.90.26
olivier.breton@justice.fr
Aurélien ARRAN, gestionnaire
05.53.98.90.89
aurelie.arran@justice.fr
Amandine GICQUAIRE, gestionnaire
05.53.98.92.05
Amandine.gicquaire@justice.fr



Filière personnels techniques, administratifs, et catalogue de la formation continue

Kathy FTAIS, chef d'unité
05.53.98.92.10
kathy.ftais@justice.fr

Eric MACOR, adjoint au chef d'unité
05.53.98.89.59
Eric.macor@justice.fr

Joëlle GIRAUX-CAUSSIL, responsable de formation
05 53 98 90 98
Joelle.giroux-caussil@justice.fr

Christiane AYMA, gestionnaire
05.53.98.90.27
Christiane.ayma@justice.fr

Myriam GELLY, gestionnaire
05.53.98.92.15
Myriam.gelly@justice.fr

Unité communication, actions culturelles et événementielles

Philippe CLAERHOUT, responsable de l'unité
05.53.98.91.77
Philippe.claerhout@justice.fr

Département des relations internationales

José MARIVELA, responsable du département
05.53.98.90.10
jose.marivela@justice.fr

Marie-Jésus COPADO, assistante
05.53.98.90.93
marie-jesus.copado@justice.fr

CIRAP

Paul MBANZOULOU, chef de département
05.53.98.89.85
paul.mbanzoulou@justice.fr

Observatoire de la formation

Laurent GRAS, responsable de l'unité
05.53.98.91.33
laurent.gras@justice.fr

Unité médiathèque

Cécile BAZILLOU, responsable de l'unité
05.53.98.91.84
cecile.bazillou@justice.fr

CRHCP

Jack GARÇON, responsable de l'unité
05.53.98.89.16
jack.garcon@justice.fr

Unité édition

Odette BAIX, responsable de l'unité
05.53.98.89.11
odette.baix@justice.fr

VALEURS COMMUNES au RESP

Le Réseau des écoles du service public a élaboré une déclaration commune sur ses valeurs : les principes républicains énoncés par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, l'idéal commun de Liberté, Egalité et Fraternité, la valeur de laïcité, le sens de l'intérêt général pour la satisfaction des besoins des bénéficiaires du service public, la transmission des valeurs professionnelles liées au service public (continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité).

Le RESP s'engage à dispenser la formation au service public avec fierté et honneur, et à diffuser et appliquer l'ensemble de ses valeurs en impliquant les personnels, les formateurs, les élèves, stagiaires et auditeurs.

VALEURS SPÉCIFIQUES de l'Énap

Notre établissement public administratif trouve sa raison d'être dans la formation professionnelle initiale et tout au long de la vie des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle continue des partenaires du service public pénitentiaire. Ses missions s'élargissent à la préparation à des concours de la fonction publique, à la réalisation de travaux de recherche, au développement d'échanges internationaux qui contribuent aussi au rayonnement de l'Énap.

Notre école nationale est unique, pour tous les personnels pénitentiaires, tous corps et grades confondus, qui écrivent et renouvellent une identité et une culture communes assises notamment sur le respect du même code de déontologie. L'article 3 du code de déontologie précise que les valeurs de l'administration pénitentiaire et de ses membres résident dans la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit.

Notre école, c'est d'abord une équipe au service de l'élève, une équipe toute dévouée à l'accueil, à la formation, à l'accompagnement de nos publics. Tous les personnels de l'école sont, d'une certaine façon, des acteurs de formation et à ce titre CHACUN doit être EXEMPLAIRE.

Notre école d'application professionnelle prépare le début de carrière des jeunes personnels, elle forme les meilleurs débutants possibles qui acquerront ensuite une expérience irremplaçable. Elle enseigne la norme et doit préparer ses apprenants à l'appliquer, avec l'intelligence de la situation, grâce à des méthodes, outils intellectuels et techniques incontournables permettant d'éviter l'improvisation face aux situations quotidiennes, complexes et critiques.

Notre école doit initier, apporter et soutenir l'aptitude à apprendre tout au long de son parcours professionnel. Elle doit contribuer à développer l'initiative à l'auto-formation par l'enseignement en ligne. Notre école doit être le premier lieu portant la valeur d'humanité, et de fait les devoirs d'exemplarité, de loyauté, de dignité, de respect, d'aide et d'assistance mutuelle.

L'EXEMPLARITÉ à l'Énap

1 L'exemplarité relève d'abord de la direction, des cadres, puis de chaque personnel : c'est leur exemple qui est attendu des élèves. Cette valeur doit être enseignée aux élèves pour que ceux-ci l'appliquent dans leurs relations avec les usagers de l'administration pénitentiaire, conformément à l'article 17 du code de déontologie : « **le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect** ».

2 Tous les personnels, élèves et stagiaires de l'école doivent :

- a. Se saluer sur le campus
- b. Exclure tous propos injurieux, vulgaires ; toute expression discriminante à connotation : sexiste, raciste, homophobe ou concernant la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, ou relevant des opinions politiques, syndicales, philosophiques, religieuses, en application des principes de laïcité et de neutralité du service public.

3 Le personnel de l'école doit :

- a. S'appliquer les règles fixées aux élèves : respect des horaires des cours, des locaux, du matériel.
- b. Respecter le code de déontologie, et notamment :
 1. La loyauté (art 7) : en s'interdisant devant les élèves les critiques envers l'institution, un établissement ou un SPIP, et plus généralement tout lieu de stage ; ainsi qu'en exécutant loyalement les ordres donnés par la hiérarchie (art 22).
 2. Le devoir mutuel de respect, aide et assistance (art 11) : en s'interdisant tout jugement de valeur sur un collègue de travail, en s'appliquant à soutenir ses collègues, en travaillant ici et maintenant, pour les promotions en cours, sans perturbation des histoires du passé.
 3. L'obligation d'agir pour faire respecter le code de déontologie (art 13) : chacun est responsable et doit interrompre des agissements prohibés puis rendre compte à la direction.
 4. Respecter les valeurs de l'administration pénitentiaire (art 3), soit la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit : en conséquence aucun enseignement ne peut contredire un texte.

4 Tout personnel est invité à prêter serment.



Crédits photos : *Énap*

Sauf :

Couverture, pages 5, 36 et 53 : *M Christian Prêleur*

Pages 31, 61 et 67 : *ECPAD*

LA MARCHÉ ÉNAPIENNE

Voici le chant / de la pénitentiaire
Tous ensemble / qui sommes si dignes et fiers
Arborons / uniformes et insignes
Notre devise / honneur et discipline (x2)
Troisième force / au service de la France
En ce jour / se présente notre chance
Faisons en sorte / que notre voix perdure
Et se porte / bien au delà des murs (x2)
Mobilisés / de jour comme de nuit
Observateurs / garants de toutes les vies
Nous résonnons / de notre humanité
Au son des clés / qui rythment nos journées (x2)
Marchons ensemble / solidaires et vaillants
Portons le chant / du ra(a)ssemblement
Il est grand temps / prenons notre service
Rompons les rangs au son du mot justice (x2)
Justice !





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

440, av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

www.enap.justice.fr

